

ANNEXE n°2

Liste et recueil des projets FSE programmés en articulation avec la mise en œuvre des PUI de l'Axe 1 du PO Ile-de-France 2007/2013



Pour en savoir plus :
www.europeidf.fr

31 août 2016

Liste des projets FSE mis en œuvre dans le cadre des Projets urbains intégrés (PUI) de l'axe 1 In' Europe – Classement par PUI

Projets FSE In' Europe du PUI de l'Etablissement Public du Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Intitulé du projet	Bénéficiaire	Coût total programmé	FSE programmé	Taux d'intervention FSE
Animation emploi/formation filière éco-construction et efficacité énergétique CA2RS - tranche 2012	Maison de l'emploi (MDE) Amont 78	35 059,45 €	14 059,45 €	40,10%
Mise en place d'ateliers techniques et de formation destinés à apporter de nouvelles compétences aux professionnels de la filière bâtiment dans le cadre de la filière éco-construction Seine Aval - tranche 2010	SHERPA - consultants et formateurs	27 489,00 €	13 745,00 €	50,00%
Mise en place d'ateliers techniques et de formation destinés à apporter de nouvelles compétences aux professionnels de la filière bâtiment dans le cadre de la filière éco-construction Seine Aval - tranche 2011	SHERPA - consultants et formateurs	8 902,08 €	4 219,59 €	47,40%
Mise en place d'ateliers techniques et de formation destinés à apporter de nouvelles compétences aux professionnels de la filière bâtiment dans le cadre de la filière éco-construction Seine Aval - tranche 2012	SHERPA - consultants et formateurs	12 132,66 €	6 066,16 €	50,00%
Soutien à l'entreprenariat local sur les communes de la communauté d'agglomération 2 Rives de Seine	ATHENA BGE Yvelines	64 937,08 €	32 468,54 €	50,00%
Soutien à l'entreprenariat local/pole de proximité CA2RS - Aide à l'émergence des projets - tranche 2010	Maison de l'emploi (MDE) Amont 78	76 000,00 €	11 000,00 €	14,47%
Soutien à l'entreprenariat local/pole de proximité CA2RS - Aide à l'émergence des projets - tranche 2012	Maison de l'emploi (MDE) Amont 78	57 111,00 €	23 345,00 €	40,88%
1ères expériences en emploi	Association Multi Services Décibels	39 936,09 €	14 936,09 €	37,40%
Aide à l'intégration des jeunes en entreprises	DECIBELS	77 302,00 €	19 600,00 €	25,36%
Aide à l'intégration des jeunes en entreprises CA2RS	DECIBELS	36 529,89 €	18 264,94 €	50,00%
Appui à l'accompagnement vers l'emploi des publics suivis par les Relais Emploi Conseil de la CA2RS	Centre de promotion par la formation	42 013,00 €	20 013,00 €	47,64%

Techniques théâtrales pour l'emploi	Compagnie des Contraires	10 200,00 €	5 100,00 €	50,00%
Partir en confiance à la recherche d'un emploi	Compagnie des Contraires	10 000,00 €	5 000,00 €	50,00%
Recrutement, insertion, professionnalisation dans le secteur de l'aide et des services à la personne	MDE Amont 78	72 470,38 €	36 004,33 €	49,68%
Soutien technique aux DE sur chantiers	Association Décibels	83 798,00 €	13 450,00 €	16,05%
Soutien technique aux demandeurs d'emploi de la CA2RS	Association Décibels	24 584,19 €	9 564,19 €	38,90%
Action de formation au profit des salariés en CDD en parcours d'insertion sur les postes de propreté et espaces verts en vue de favoriser leur employabilité dans le secteur privé	Val Services	39 636,00 €	17 636,00 €	44,49%
Action de formation au profit des salariés en CDD en parcours d'insertion sur les postes de propreté et espaces verts en vue de favoriser leur employabilité dans le secteur privé	Val Services	32 234,00 €	10 234,00 €	31,75%
Promotion de l'apprentissage et identification de nouvelles filières de formation par alternance en Seine Aval	Chambre de commerce et d'Industrie Versailles Val-d'Oise/Yvelines (CCIV)	50 000,00 €	25 000,00 €	50,00%
Promotion de l'apprentissage et identification de nouvelles filières de formation par alternance en Seine Aval	Chambre de commerce et d'Industrie Versailles Val-d'Oise/Yvelines (CCIV)	119 523,00 €	59 761,00 €	50,00%
CHANTIER ÉCOLE BÂTIMENT 2010	Service Politique de la ville emploi insertion de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY)	134 415,00 €	67 000,00 €	49,85%
CHANTIER ÉCOLE BÂTIMENT 2011	Service Politique de la ville emploi insertion de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY)	159 385,00 €	58 833,00 €	36,91%
CHANTIER ÉCOLE BÂTIMENT 2012	Service Politique de la ville emploi insertion de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY)	141 660,00 €	70 680,00 €	49,89%
Pass'entreprendre en Val de Seine	Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine	150 986,00 €	60 000,00 €	39,74%
Soutien à l'entrepreneuriat local / Aide à l'émergence de projets - tranche 2009	MDE Amont 78	73 255,00 €	10 000,00 €	13,65%
Soutien à l'entrepreneuriat local / Aide à l'émergence de projets - tranche 2010	MDE Amont 78	56 847,00 €	15 247,00 €	26,82%
Insertion sociale, scolaire et professionnelle pour les jeunes de 16 à 26 ans	Atelier Pédagogique Individualisé	131 022,00 €	35 722,00 €	27,26%
Amélioration de l'Emploi par le Reclassement et l'Apprentissage – AERA	Direction des ressources humaines Mairie des Mureaux	389 667,00 €	50 000,00 €	12,83%

Recrutement, insertion, professionnalisation dans le secteur de l'aide et des services à la personne	MDE Amont 78	171 287,83 €	85 717,83 €	50,04%
--	--------------	--------------	-------------	--------

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne – GIP Grigny/ Viry-Châtillon

Plateaux techniques de la Direction de l'Emploi de la Communauté d'agglomération - tranche 2010	Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne (CALE)	903 694,00 €	140 000,00 €	15,49%
Plateaux techniques de la direction de l'emploi de la CALE - tranche 2011	Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne (CALE)	279 850,00 €	139 920,00 €	50,00%
Plateaux techniques de la direction de l'emploi de la CALE - tranche 2012	Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne (CALE)	282 120,00 €	140 000,00 €	49,62%
Favoriser l'intégration des jeunes en difficultés, notamment issus d'origine étrangère, en luttant contre le décrochage scolaire et en améliorant l'orientation - tranche 2008	Groupement d'Intérêt Public (GIP) de Grigny et Viry-Châtillon	40 440,00 €	20 000,00 €	49,46%
Favoriser l'intégration des jeunes en difficultés, notamment issus d'origine étrangère, en luttant contre le décrochage scolaire et en améliorant l'orientation - tranche 2009	Groupement d'Intérêt Public (GIP) de Grigny et Viry-Châtillon	99 189,00 €	49 000,00 €	49,40%
Favoriser l'intégration des jeunes en difficultés, notamment issus d'origine étrangère, en luttant contre le décrochage scolaire et en améliorant l'orientation - tranche 2010	Groupement d'Intérêt Public (GIP) de Grigny et Viry-Châtillon	131 907,00 €	65 000,00 €	49,30%
Favoriser l'intégration des jeunes en difficultés, notamment issus d'origine étrangère, en luttant contre le décrochage scolaire et en améliorant l'orientation - tranche 2011	Groupement d'Intérêt Public (GIP) de Grigny et Viry-Châtillon	149 775,00 €	72 000,00 €	48,07%

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération de Seine-Essonne

Amorçage de projets, sensibilisation à la création reprise d'entreprise pour les habitants de la CA Seine Essonne notamment des quartiers Politique de la Ville	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	185 411,00 €	83 456,00 €	45,01%
Amorçage de projets, sensibilisation à la création reprise d'entreprise pour les habitants de la CA Seine Essonne notamment des quartiers Politique de la Ville	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	187 814,00 €	45 768,00 €	24,37%
Etude préalable à la création d'une couveuse d'entreprise	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	35 000,00 €	15 700,00 €	44,86%
Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprise des porteurs de projets dans les ZUS	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	42 100,00 €	18 902,00 €	44,90%
Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprise des porteurs de projets dans les ZUS	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	79 421,00 €	35 140,00 €	44,25%
Accompagnement des femmes de plus de 45 ans sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	42 511,00 €	14 600,00 €	34,34%
Accompagnement des seniors de la CA Seine-Essonne sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	257 184,00 €	123 448,00 €	48,00%
Accompagnement des seniors de la CA Seine-Essonne sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	129 400,00 €	64 570,00 €	49,90%
Accompagnement des seniors de la CA Seine-Essonne sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi	Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry	40 000,00 €	17 988,00 €	44,97%

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération Est-Ensemble

Etude relative aux modes de garde innovants - 2011	Ville de Bondy	58 164,00 €	23 266,00 €	40,00%
Permanences emploi-insertion - tranche 2010	Ville de Noisy-le-Sec	46 000,00 €	23 000,00 €	50,00%

Permanences emploi-insertion - tranche 2011	Ville de Noisy-le-Sec	46 020,00 €	23 010,00 €	50,00%
Ateliers multimédia et d'aide à la recherche d'emploi pour les participants aux ateliers sociolinguistiques sur les territoires de l'Ourcq - 2010	Ville de Noisy-le-Sec	46 000,00 €	23 000,00 €	50,00%

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune

PUI FSE 02 - Patrimoine / L'appui à la performance des professionnels dans le cadre de la valorisation du patrimoine	Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)	366 187,00 €	164 084,00 €	44,81%
PUI FSE 02 - Patrimoine / l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi dans le cadre de la valorisation du patrimoine	Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)	515 758,00 €	255 043,00 €	49,45%
PUI FSE 03 - Maison de l'Emploi/ Améliorer l'accès des résidents CUCS les plus fragilisés à l'offre d'emploi	Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)	452 766,48 €	268 000,00 €	59,19%
PUI FSE 03 - Maison de l'Emploi/ Faciliter l'accès à l'emploi des publics discriminés	Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)	140 463,00 €	75 000,00 €	53,39%

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil

« Entreprendre en banlieue » Programme de détection et d'accompagnement à la microentreprise dans les ZUS de Clichy-Montfermeil ADAM Clichy-Montfermeil - tranche 2009	ADAM Clichy-Montfermeil	105 376,00 €	47 000,00 €	44,60%
« Entreprendre en banlieue » Programme de détection et d'accompagnement à la microentreprise dans les ZUS de Clichy-Montfermeil ADAM Clichy-Montfermeil - tranche 2011	ADAM Clichy-Montfermeil	161 104,00 €	72 496,00 €	45,00%
Accompagnement des femmes vers l'emploi ou la formation - tranche 2010	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil	68 917,00 €	34 458,50 €	50,00%
Accompagnement des femmes vers l'emploi ou la formation - tranche 2011	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil	71 502,00 €	35 751,00 €	50,00%
Alphabétisation professionnalisante au métier d'aide à domicile	Association Loi de 1901 Energie	40 738,00 €	20 000,00 €	49,09%
Coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle - tranche 2009	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil (CACM)	120 389,00 €	60 194,00 €	50,00%
Coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle - tranche 2010	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil (CACM)	25 123,00 €	12 561,00 €	50,00%
Coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle - tranche 2011	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil (CACM)	56 720,00 €	28 360,00 €	50,00%
Actions territoriales - Atelier mobilité emploi de Clichy-sous-Bois/Montfermeil - tranche 2008	GRETA GEFORME 93	45 099,00 €	20 099,00 €	44,57%
Actions territoriales - Atelier mobilité emploi de Clichy-sous-Bois/Montfermeil - tranche 2009	GRETA GEFORME 93	91 670,00 €	39 658,00 €	43,26%
Actions territoriales - Atelier mobilité emploi de Clichy-sous-Bois/Montfermeil - tranche 2010	GRETA GEFORME 93	80 000,00 €	40 000,00 €	50,00%
Actions territoriales - Atelier mobilité emploi de Clichy-sous-Bois/Montfermeil - tranche 2011	GRETA GEFORME 93	70 400,00 €	35 200,00 €	50,00%
Mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics en lien avec le PRU - tranche 2010	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil	49 033,00 €	24 516,50 €	50,00%
Mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics en lien avec le PRU - tranche 2011	Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil	77 653,00 €	38 826,50 €	50,00%

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération de Val-de-France

Accompagnement et suivi renforcés des créateurs-repreneurs dans les quartiers sensibles de Val-de-France : de l'optimisation à la valorisation des parcours - tranche 2010	CA de Val de France	88 828,00 €	39 972,00 €	45,00%
Accompagnement et suivi renforcés des créateurs-repreneurs d'entreprises dans les quartiers sensibles de Val de France - tranche 2011	CA de Val de France	80 684,00 €	36 307,00 €	45,00%
Développer et structurer une Nouvelle Approche des compétences au sein des TPE-PME sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France - tranche 2010	CA de Val de France	36 550,00 €	16 447,00 €	45,00%
Développer et structurer une Nouvelle Approche des compétences au sein des TPE-PME sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France - tranche 2011	CA de Val de France	63 450,00 €	28 553,00 €	45,00%
Requalification compétitive des parcs d'activités économiques de Val de France : vers de nouveaux services solidaires en direction des entreprises - tranche 2010	CA de Val de France	60 420,00 €	27 189,00 €	45,00%
Requalification compétitive des parcs d'activités économiques de Val de France : vers de nouveaux services solidaires en direction des entreprises - tranche 2011	CA de Val de France	45 720,00 €	20 574,00 €	45,00%
Service d'amorçage de projets Val de France/ Citeslab	Initiative 95	89 900,00 €	33 000,00 €	36,71%
Service d'amorçage de projets Val de France/ Citeslab	Initiative 95	109 234,00 €	49 334,00 €	45,16%
Développer l'implantation de structures IAE	CA de Val de France	46 000,00 €	23 000,00 €	50,00%
Une cellule emploi en ZFU pour développer l'accès des habitants aux emplois en ZFU	CA de Val de France	50 000,00 €	25 000,00 €	50,00%

Projets FSE In' Europe de la Communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons

Animation d'une couveuse d'activités dédiée aux services aux personnes et aux entreprises	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons	52 300,91 €	23 535,40 €	45,00%
Développer la Maison de l'Entreprise, support des TPE et artisans - tranche 2008	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons	517 063,00 €	240 234,15 €	46,46%

Créer de nouvelles filières de formation de service lié aux nouveaux métiers urbains - tranche 2010	MDE Argenteuil-Bezons	115 960,00 €	52 182,00 €	45,00%
Créer de nouvelles filières de formation de service lié aux nouveaux métiers urbains - tranche 2011	MDE Argenteuil-Bezons	94 764,00 €	47 382,00 €	50,00%
Créer des modules de formations linguistiques afin de réduire les barrières pour l'apprentissage des publics les plus défavorisés - tranche 2009	CA d'Argenteuil-Bezons (2009)	71 886,00 €	23 386,00 €	32,53%
Créer des modules de formations linguistiques afin de réduire les barrières pour l'apprentissage des publics les plus défavorisés - tranche 2010	MDE Argenteuil-Bezons (2010/2011)	212 879,00 €	95 795,00 €	45,00%
Créer des modules de formations linguistiques afin de réduire les barrières pour l'apprentissage des publics les plus défavorisés - tranche 2011	MDE Argenteuil-Bezons (2010/2011)	193 934,00 €	96 967,00 €	50,00%
Créer une interface pour garantir l'adéquation entre l'offre et la demande dans les nouveaux métiers urbains notamment les services à la personne	MDE Argenteuil-Bezons	55 000,00 €	24 750,00 €	45,00%
Mettre en place un système de parrainage dans les métiers pour lesquels des savoir-faire se perdent ou évoluent	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons	50 000,00 €	25 000,00 €	50,00%
PLATEFORME DE COORDINATION DE L'OFFRE DE FORMATION DANS LE CADRE DU PUI DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARGENTEUIL BEZONS - tranche 2010	MDE Argenteuil-Bezons	48 480,00 €	24 240,00 €	50,00%
PLATEFORME DE COORDINATION DE L'OFFRE DE FORMATION DANS LE CADRE DU PUI DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARGENTEUIL BEZONS - tranche 2011	MDE Argenteuil-Bezons	50 664,00 €	25 332,00 €	50,00%
Promouvoir et développer les clauses d'insertion - tranche 2009	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons	46 800,00 €	23 400,00 €	50,00%
Promouvoir et développer les clauses d'insertion - tranche 2010	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons	48 823,00 €	24 411,50 €	50,00%
Promouvoir et développer les clauses d'insertion - tranche 2011	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons	51 155,00 €	25 577,50 €	50,00%

Communication réalisée
dans le cadre du
Réseau In' Europe

www.europeidf.fr



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Animation d'une couveuse d'activités dédiée aux services aux personnes et aux entreprises

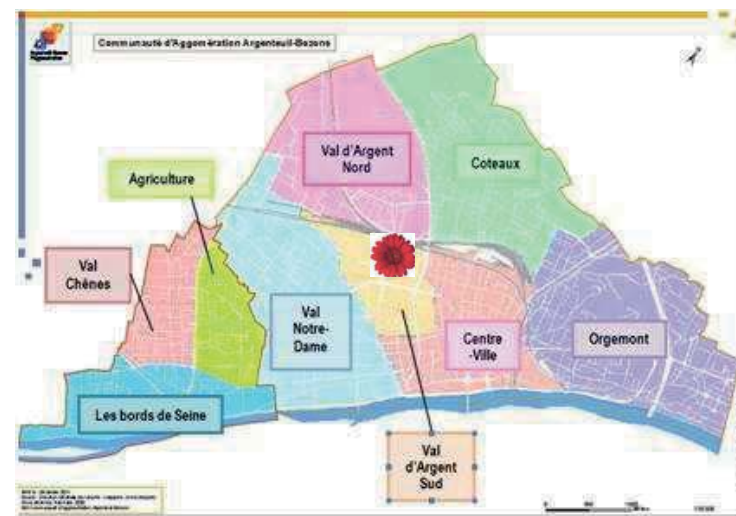
Cette opération s'inscrit dans le cadre du PUI de la Communauté d'agglomération et s'avère être un des maillons nécessaires à la **construction d'une filière structurante pour le territoire d'Argenteuil Bezons : Les Services à la personne.**

En effet, la Communauté d'agglomération développe plusieurs projets permettant de construire une réponse adaptée en termes de demande et d'offre dans ce domaine : **filière de formation aux nouveaux métiers urbains** et mise en œuvre en 2011 des préconisations rendues par l'étude ARGOESILOE en matière de construction d'une interface sur le sujet des SAP.

L'animation de la couveuse sera confiée, par voie de marché, à un **prestataire chargé d'accueillir les porteurs de projets** dans des locaux mis à disposition jusqu'en 2013, date à laquelle seront construits les bâtiments abritant la couveuse et les ateliers locatifs.

Avec cette action, la Communauté d'agglomération souhaite **proposer une nouvelle offre de services sur son territoire pour les porteurs de projet dans le secteur des services à la personne ou aux entreprises.** L'ambition est de mettre en œuvre un dispositif répondant aux exigences définies par l'union nationale des couveuses, en entrées et sorties permanentes, en proposant aux futurs créateurs de tester leur projet en grandeur nature. La première année, il est attendu l'accompagnement de 8 porteurs de projets. Ce dispositif est également destiné à faciliter la montée en compétences des entrepreneurs à l'essai pour ensuite permettre la pérennité de leur création.

Ainsi, **le FSE participe au soutien de l'égalité des chances par le biais de ce projet** qui facilite l'accès à la création d'entreprise des publics qui en sont éloignés du fait de leur manque de réseau, de leur difficulté à se projeter complètement dans leur projet.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Septembre 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 52 300,91 €

Montant FSE : 23 535,40 € (45%)

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons : 28 765,51 €





Création d'entreprise, Testez votre projet en grandeur réelle !



- ✓ Produire, vendre et gérer
 - Facturer vos clients
- ✓ Apprendre le métier de chef d'entreprise
 - Formations pratiques
 - Conseils personnalisés
- ✓ Créer et renforcer son réseau professionnel
 - Favoriser les rencontres entre créateurs

Vous habitez l'agglomération d'Argenteuil-Bezons et vous voulez développer votre activité dans les domaines des Services à la Personne, Services aux Entreprises et Nouveaux Métiers Urbains.

Contactez nous au : 01 39 96 26 10 ou 01 39 96 26 05
ou par mail : couveuse@ca-ab.fr

Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons

www.agglo-argenteuil-bezons.fr



Créateurs d'entreprises Testez votre projet en grandeur réelle !



La Couveuse d'activités vous permet de facturer vos clients avant de créer votre entreprise en vous apportant conseils personnalisés et formations à l'entrepreneuriat.



Vous habitez l'agglomération d'Argenteuil-Bezons et vous voulez développer votre activité dans les domaines des Services à la Personne, Services aux Entreprises et Nouveaux Métiers Urbains.

Contactez nous au : 01 39 96 26 10 ou 01 39 96 26 05
ou par mail : couveuse@ca-ab.fr

Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons

www.agglo-argenteuil-bezons.fr



Documents de promotion (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 8
Dont femmes : 2

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises créées
à l'issue de l'accompagnement (en %) : 60

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Thomas SERVET - Coordonnateur de la plateforme d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise
thomas.servet@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'animation d'une couveuse d'activités dédiée aux services et aux entreprises est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Créer et développer la filière de formation de services liés aux nouveaux métiers urbains notamment les services à la personne

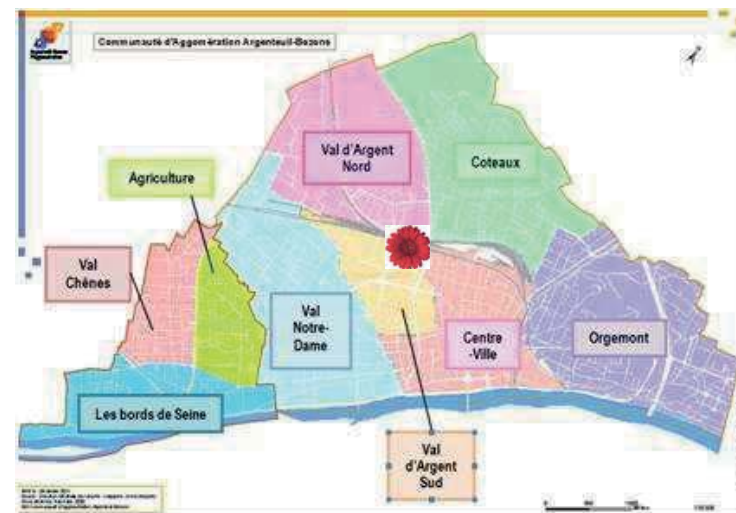
Le service à la personne connaît un développement important sous les effets conjugués d'une demande croissante de services, en provenance principalement des personnes âgées ou des familles, et d'incitations fiscales et sociales, destinées à favoriser le développement de l'emploi. Cette évolution très favorable au niveau national ne se retrouve pas sur le territoire de l'Agglomération d'Argenteuil Bezons où ce secteur représente une part relativement faible des effectifs salariés et ce malgré une situation géographique et démographique favorable.

L'opération consiste à **développer une filière de formation attractive** dans le secteur des services à la personne et le secteur paramédical sur le territoire. Cela permettra de développer ce **secteur porteur en terme de création d'emplois** et d'exploiter le potentiel intrinsèque du territoire tout en augmentant le nombre de personnes formées de l'agglomération et donc le taux de retour à l'emploi durable.

La mise en place en 2010 d'une étude à caractère opérationnel sur le secteur des services à la personne, entrant également dans le cadre du PUI de l'Agglomération, vient appuyer cet objectif. Le lancement de la plateforme de coordination de l'offre de formation ainsi que la démarche de GPEC territorialisée contribuent à **positionner cette filière émergente sur le territoire d'Argenteuil Bezons**.

Pour l'opération concernée, il s'agit de **mettre en place des actions de formations** pour répondre au besoin de professionnalisation de ces secteurs et favoriser la montée en qualification des habitants du territoire : notamment des actions de formation de préparation aux concours d'auxiliaire de puériculture, de préparation aux concours d'aide soignant (e) et de préparation orale d'accès aux concours paramédicaux. Pour permettre de travailler auprès des familles ou des personnes âgées, des formations Assistant(e) de vie aux familles ont également été développées.

Dans le cadre de ce projet, **le FSE contribue à soutenir l'égalité des chances**, par le biais de ces actions, qui s'adressent majoritairement à des résidents de zones urbaines sensibles, ainsi que la **constitution sur le territoire d'une filière créatrice d'emplois**.



Maître d'ouvrage

MDE Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 210 724,00 €**Montant FSE** : 99 564,00 € (47,25%)

Conseil Régional : 88 000 €

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons : 23 160 €

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants (sur 2 ans) : 84
Dont femmes : 71

Résultat

Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) : 80

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :
Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :
Laurence THUILLIER - Directrice de l'emploi et de la formation
Laurence.THUILLIER@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La création et le développement de la filière de formation de services liés aux nouveaux métiers urbains sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Créer des modules d'alphabétisation afin de réduire les barrières pour l'apprentissage des publics les plus défavorisés

Face à la **précarité** d'une grande partie de sa population, précarité allant de pair avec des difficultés d'accès à l'emploi **souvent liées à la non maîtrise de la langue française**, la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil Bezons souhaite proposer des **actions de formation spécifiques pour favoriser l'accès, le retour et le maintien dans l'emploi**.

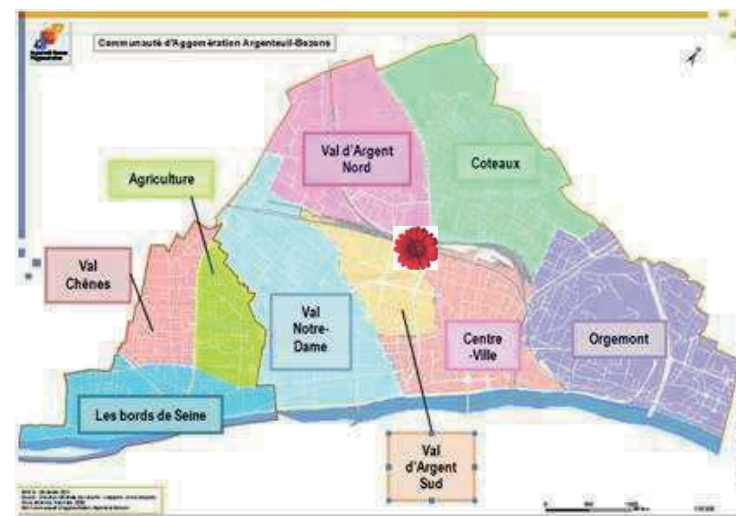
Le but est aussi de mettre en réseau les différents acteurs de l'insertion, de la formation et de l'accès à l'emploi agissant sur le territoire, afin de créer une **synergie avec les actions déjà existantes**.

La **première année**, des **formations Français Langue étrangère** (15 places) et des **formations de remise à niveau en français à visée professionnelle** (30 places) ont été ouvertes. La CAAB a piloté le groupe de travail réunissant les différents acteurs pertinents pour le lancement du projet.

La **deuxième année**, le nombre de places pour ces formations et leur diversité ont été augmentés. La CAAB a passé le relais du pilotage du groupe de travail à la MDE à ce moment. Un système de suivi a été mis en place (diagnostics à l'entrée et à la sortie des formations) ; les **formations** étaient de type **multimétiers**, qui se déroulent en alternance en centre de formation et en entreprise (15 personnes, 390h/pers.), **remise à niveau à visée professionnelle** (2 groupes de 15 personnes, 260h/pers.), découverte **des nouvelles technologies** (15 personnes, 260h/pers), **cours du soir** (15 personnes, 75h/pers.).

La **troisième année**, le **nombre d'heures** par personne et par type de formation a été **augmenté**, les **personnes les plus vulnérables ont été plus particulièrement ciblées** (habitants des ZUS, personne issues de l'immigration, femmes).

Le **FSE a ainsi œuvré pour l'égalité des chances et l'intégration socio-professionnelles** de plusieurs dizaines de personnes, **renforçant ainsi la cohésion sociale** du territoire.



Maître d'ouvrage

CA d'Argenteuil-Bezons (2009)
MDE Argenteuil-Bezons (2010/2011)

Dates de réalisation

Mai 2009 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 478 699 €
Montant FSE : 216 148 € (45,15%)
Etat (politique de la Ville) : 50 000 €
Conseil Régional : 108 184 €
CA d'Argenteuil-Bezons : 104 367 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants (sur 3 ans) : 309

Dont femmes : 131

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso

95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Laurence THUILLIER - Directrice de l'emploi et de la formation
Laurence.THUILLIER@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La création de modules de formations linguistiques afin de réduire les barrières pour l'apprentissage des publics les plus défavorisés est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Créer une interface pour garantir l'adéquation entre l'offre et la demande dans les nouveaux métiers urbains notamment les services à la personne

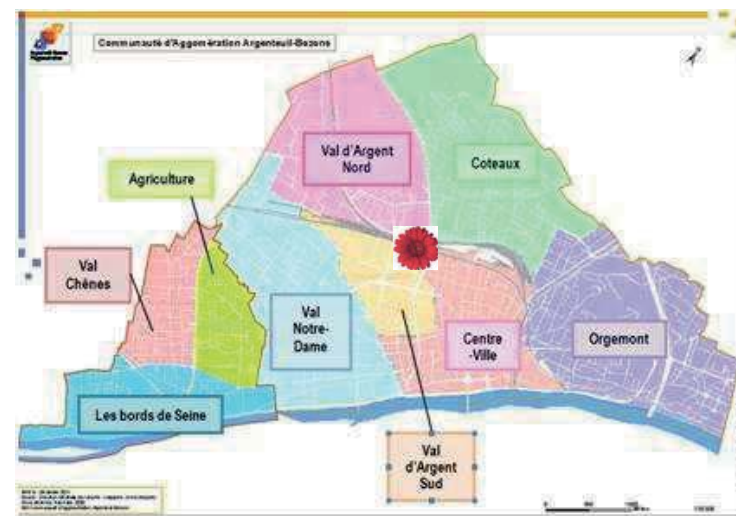
Le projet intégré de la Communauté d'agglomération "CAAB In Europe 2013" prévoit de créer une interface pour **garantir l'adéquation entre l'offre et la demande dans les nouveaux métiers urbains**, par la coordination, la professionnalisation, l'anticipation des besoins et la communication auprès des publics fragilisés.

Elle a confié la mise en œuvre de cette interface, plus spécifiquement dédiée à la **filière des SAP**, à la MDE qui dans cette perspective a souhaité recourir à un prestataire afin de réaliser une **étude à caractère opérationnel pour mieux connaître** sur le territoire de la communauté d'agglomération :

- l'ensemble des acteurs intervenants dans le champ des services à la personne
- les potentialités de structuration et développement de cette filière
- les appuis attendus de la Communauté d'agglomération et de la MDE
- les conditions nécessaires à la réalisation d'une interface ouverte à tous les acteurs concernés par la filière

La réalisation de l'étude sur la filière et les conditions de création de l'interface permettant la mise en adéquation de l'offre et de la demande en matière de nouveaux métiers urbains répond au critère d'égalité des hommes et des femmes puisque ce secteur d'activités concerne majoritairement ces dernières. D'autre part, ce secteur répond également aux priorités d'emploi des actifs de plus de 45 ans (vieillesse active) et à l'intégration des personnes handicapées de par l'appui qui leur est apporté.

Ainsi, **le soutien du FSE aura permis la mise en place d'actions pour le développement et la structuration d'une filière porteuse à l'échelle du territoire**, et pour le développement de l'accès à l'emploi de la population du territoire.



Maître d'ouvrage

MDE Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Septembre 2010 / décembre 2010

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 55 000,00 €

Montant FSE : 24 750,00 € (45%)

Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons :
30 250 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Pas d'indicateurs

Résultat

Pas d'indicateurs

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Laurence THUILLIER - Directrice de l'emploi et de la formation
Laurence.THUILLIER@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La création d'une interface pour garantir l'adéquation entre l'offre et la demande dans les nouveaux métiers urbains notamment les services à la personne est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Développer la Maison de l'Entreprise, support des TPE et artisans

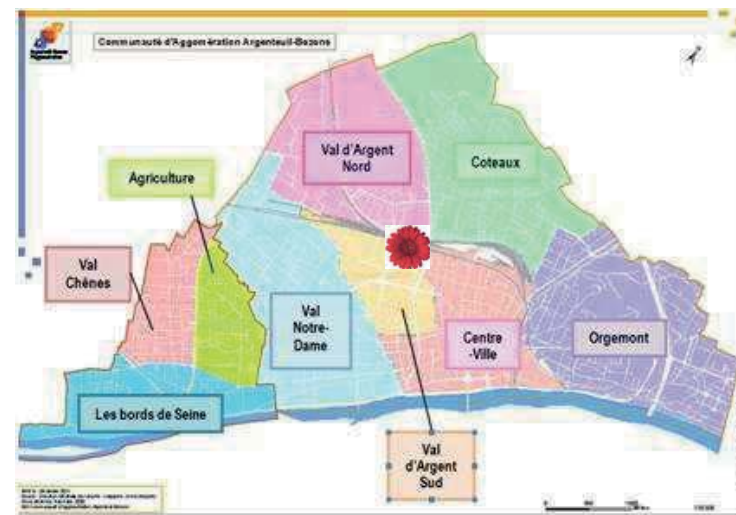
Sur le territoire de la Communauté d'agglomération, nombreux sont les organismes actifs en matière de développement économique et de création d'entreprises.

Afin de simplifier les parcours de création, de favoriser le maintien des entreprises sur le territoire et de contribuer à leur pérennisation, les actions menées actuellement sur le territoire de la Communauté d'agglomération visent à coordonner et à promouvoir l'action des différents intervenants.

Ce projet comporte deux volets :

- L'**accompagnement des créateurs et entrepreneurs du territoire** : mise en place d'un accueil personnalisé au sein de la Maison de l'Entreprise, organisation de réunions d'information collectives, de rendez-vous individuels et d'un club des créateurs
- Le **développement de la Maison de l'Entreprise** au sein des services de la CAAB, afin de diagnostiquer le potentiel de création d'entreprise sur le territoire (freins & leviers spécifiques), de créer un centre de ressources, d'offrir un espace d'échange entre les créateurs d'entreprise et les entrepreneurs et de mettre un local à disposition des acteurs de la création d'entreprise

Dans le cadre de ce projet, **le FSE contribue à encourager la création d'entreprises ainsi que le développement de l'emploi au sein du territoire**, mais également l'égalité des chances, la prise en compte du vieillissement actif ainsi que des problématiques relatives à l'activité des femmes.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Août 2008 / juillet 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 517 063,00 €

Montant FSE : 240 234,15 € (46,5%)

Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons :
276 828,85 €



Vos partenaires de A à Z

Différents partenaires locaux de l'aide à la création/reprise d'entreprise vous accompagnent à chaque étape de votre projet

ADIE - ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ECONOMIQUE

19, rue Henri Dunant
95 100 Argenteuil
Tél.: 01 49 33 17 08
www.adie.org

ALICE

2, rue Ernest Bray
95 100 Argenteuil
Tél.: 01 39 93 13 91
Courriel : association.alice@orange.fr
www.association-alice.fr

ARSI - ASSOCIATION POUR LA RÉALISATION ET LE SOUTIEN À L'INITIATIVE

84, boulevard Héloïse
95 100 Argenteuil
Tél.: 01 30 76 08 38
Courriel : arsi95@wanadoo.fr
www.arsinitiative.com

BOUTIQUE DE GESTION DU VAL D'OISE

248, rue du Général Leclerc
95 120 Ermont
Tél.: 01 34 14 92 87
Courriel : bg95@boutiques-de-gestion.com
www.boutiques-de-gestion.com

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL D'OISE

1, avenue du Parc
95 015 Cergy Pontoise Cedex
Tél.: 01 34 35 80 00 / Fax : 01 34 35 80 49
Courriel : info@cma95.fr
www.cma95.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISE - YVELINES

34, rue de Rouen
95 300 Pontoise
Tél.: 01 30 75 35 98
Courriel : creation95@versailles.cci.fr
www.versailles.cci.fr

COMPETENCES ET SYNERGIES

2, boulevard Général Leclerc
95 100 Argenteuil

COOPACTIVE

36, rue Albert 1er
95 260 Beaumont sur Oise
Tél.: 06 75 68 88 94
Courriel : communication@coopactive.net
www.coopactive.net

COULVEUSE - SERVICE À LA PERSONNE ET AUX ENTREPRISES

Hôtel d'Agglomération
1, rue Jean Carasso
95870 Bezons
Tél.: 01 39 96 26 10

DE PAUW

9, rue de Liège
95 100 Argenteuil
Tél.: 01 34 90 20 20
Courriel : depauw78@depauw-secretariat.fr

EGEE - ENTENTE DES GÉNÉRATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

104, avenue de Lattre de Tassigny
93 800 Epinay sur Seine
Tél.: 01 48 41 28 24

PRISME 95 - VAL D'OISE ACTIF

Espace Saint-Christophe
3, avenue des Béguines
95 800 Cergy Saint-Christophe
Tél.: 01 30 31 96 66
Courriel : prisme95@prisme95.fr
www.prisme95.fr

AGGLOMÉRATION ARGENTEUIL-BEZONS

Le parcours du créateur/repreneur d'entreprise



Pour aller plus loin : Agence pour la Création d'Entreprises : www.apce.com / Site régional : www.creersaboite.fr

Document d'information à destination des créateurs/repreneurs d'entreprise (*)



« Le développement de la Maison de l'Entreprise est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

(*) Crédits photos Argenteuil-Bezons l'Agglomération - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants (sur 4 ans) : 1 034
Dont femmes : 335

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises créées à l'issue de l'accompagnement en 2008 (en %) : 48
en 2009 (en %) : 40
en 2010 (en %) : 55
en 2011 (en%) : 30

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Christèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Thomas SERVET - Coordonnateur de la plateforme d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise
thomas.servet@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

Date de mise à jour de la fiche : 27/07/2012



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Mettre en place un système de parrainage dans les métiers pour lesquels des savoir-faire se perdent ou évoluent

La Communauté d'agglomération d'Argenteuil Bezons souhaite **mettre en place sur son territoire un dispositif innovant de parrainage**.

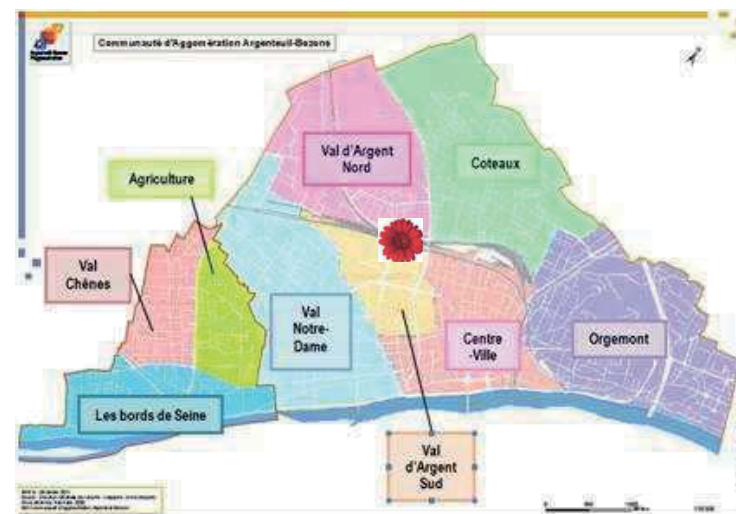
Au-delà de la logique de parrainage spécifique aux jeunes (et pilotée par la Mission locale du territoire), il s'agit de **structurer un réseau de parrains** en dépassant les statuts et les problématiques et de proposer une offre d'accompagnement mobilisant les entreprises, les acteurs locaux et la population pour les publics suivants : demandeur d'emploi, publics très éloignés de l'emploi, porteurs de projets, entreprises.

Afin de structurer ce projet, **la Communauté d'agglomération prévoit de conduire une étude de faisabilité afin de définir ce nouveau réseau territorial et l'offre de services pertinente** en fonction des différents types de publics visés.

L'étude devra par conséquent :

- Permettre de disposer d'un panorama des actions de parrainage en œuvre sur le territoire
- Identifier les publics cibles et l'intérêt d'actions de parrainage au regard des difficultés rencontrées
- Préciser l'organisation à envisager et l'offre de service par typologie de public
- Contribuer à fédérer les partenaires du territoire autour du réseau à créer et les mobiliser pour participer
- Définir la stratégie de communication pertinente en fonction des publics cibles.

Ainsi, en cofinçant ce projet, **le FSE s'investit en faveur d'un dispositif qui facilitera l'insertion** des publics les plus fragilisés, la promotion de l'égalité des chances, **et la pérennisation des activités artisanales** sur le territoire de la communauté d'agglomération.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2009

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 50 000,00 €

Montant FSE : 25 000,00 € (50%)

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons : 25 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Pas d'indicateurs

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso

95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation

chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Laurence THUILLIER - Directrice de l'emploi et de la formation

Laurence.THUILLIER@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La mise en place d'un système de parrainage dans les métiers pour lesquels des savoir-faire se perdent ou évoluent est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Argenteuil-Bezons l'Agglomération – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche :24/07/2012



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

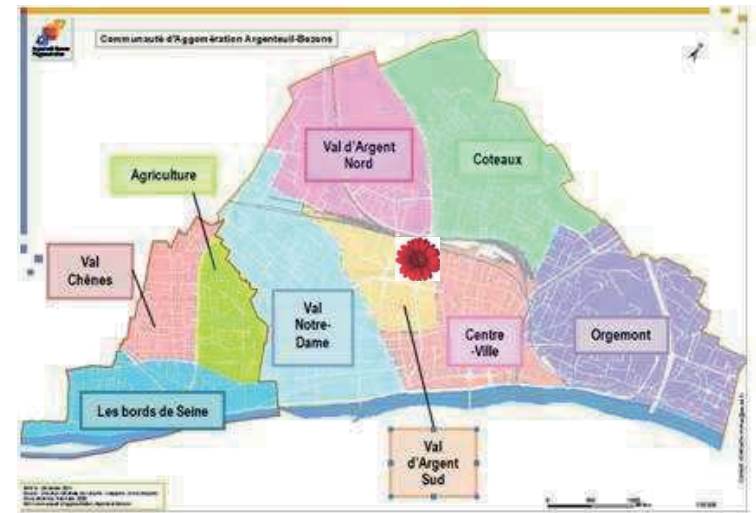
Plateforme de coordination de l'offre de formation dans le cadre du PUI de la Communauté d'Agglomération Argenteuil Bezons

La MDE souhaite construire un interface pour favoriser les relations entre les professionnels, les organismes de formation et les habitants de l'agglomération afin de créer de véritables parcours vers l'emploi durable. Il s'agit également de contribuer à la professionnalisation des différents acteurs du territoire et d'**animer le partenariat autour de la question de la formation**. L'élargissement de l'action aux besoins des entreprises, demandé par le conseil de développement de l'agglomération, permettra de **prendre en compte tous les aspects de la formation tout au long de la vie**.

Il y a eu deux projets successifs. La première année, la plateforme a été créée. Cette plateforme, sous forme de **site internet** mis en place par un intervenant externe, donnera une vue d'ensemble de l'offre de formation par secteur d'activité sur le territoire.

La seconde année, l'action a été élargie aux besoins des entreprises afin de contribuer à la sécurisation des parcours tout au long de la vie et alimenter la réflexion qu'elle mène dans le cadre de la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisées (GPECT). En effet, au cours de la première année, il a été établi que les TPE/PME n'étant pas forcément approchées, elles ne savent pas toujours à quel Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) elles cotisent. L'idée est de travailler avec les OPCA pour **créer un maillage entre l'offre de formation des organismes et les besoins en personnels qualifiés des entreprises locales**.

Le **FSE soutient** donc un projet de **mise en réseau des acteurs dédiés à la formation, optimisant ainsi le recours aux offres de formation qualifiantes tout au long de la vie** (construction de parcours cohérents, amélioration de l'utilisation des ressources etc.)



Maître d'ouvrage

MDE Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Septembre 2010 / Décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 99 144 €

Montant FSE : 49 572 € (50%)

Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons : 49 572 €





Page d'accueil de la plateforme (*)

Quelques réalisations

Nombre d'organismes de formation répertoriés sur le site : 29

Nombre de structures d'accompagnement répertoriées sur le site : 20

Nombre de formations intégrées au 25/09/2012 : 153

Nombre de visites sur le site au 25/09/2012 : 12 376

Nombre de visiteurs différents au 25/09/2012 : 9 836

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et administrative - pôle économie-emploi-formation
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Laurence THUILLIER - Directrice de l'emploi et de la formation
Laurence.THUILLIER@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La plateforme de coordination de l'offre de formation dans le cadre du PUI de la Communauté d'Agglomération Argenteuil Bezons est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

(*) Crédits photos Maison de l'emploi d'Argenteuil-Bezons – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 31/10/2012



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Promouvoir et développer les clauses d'insertion

Le territoire de l'agglomération d'Argenteuil Bezons est confronté à une forte précarité de sa population. Cette précarité se concentre principalement dans les 6 ZUS du territoire qui hébergent une grande partie de la population, mais surtout une part non négligeable de la population défavorisée et s'accompagne de difficultés face à l'emploi. Ces difficultés nécessitent de **poursuivre la mobilisation territoriale en faveur de la création de dispositifs d'appui, pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi.**

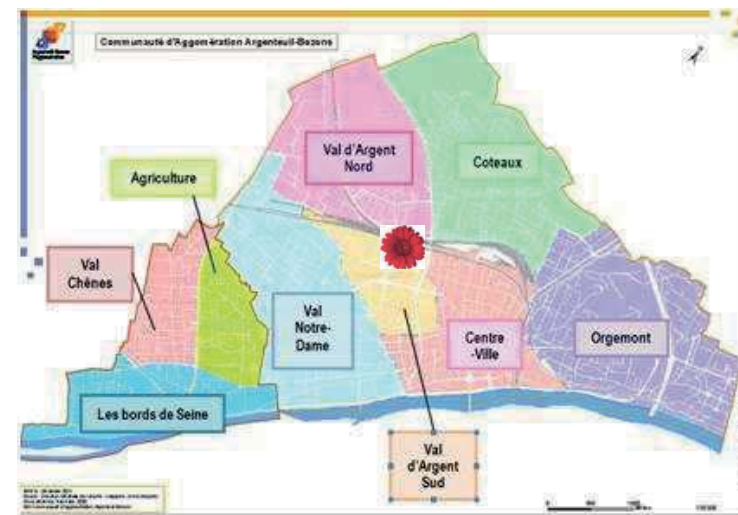
Disposant de trois projets de rénovation urbaine, la Communauté d'agglomération ambitionne de **poursuivre la démarche de développement des clauses d'insertion** mise en place en 2009. Les actions mises en place ont notamment inclus le recrutement d'un chargé de mission responsable des clauses d'insertion et de l'économie sociale et solidaire et l'animation en 2009 d'une mission « clauses d'insertion » avec l'ensemble des parties prenantes.

La poursuite du projet vise à renforcer cette démarche en **élaborant une nouvelle stratégie** pour en démultiplier les effets. La définition de cette stratégie d'intervention est axée autour de **3 opérations prioritaires** :

1. Engager des **actions de conseil et de professionnalisation des maîtres d'ouvrage** pour démultiplier le recours aux clauses d'insertion (quel que soit leur type)
2. **Préciser les modalités d'animation du partenariat pour la réalisation des actions d'insertion** et de professionnaliser les structures d'insertion par l'activité économique dans ce domaine spécifique afin qu'elles soient en mesure d'apporter un appui aux entreprises le cas échéant
3. Définir les modalités pour **informer et accompagner les entreprises**, essentiellement dans la mise en œuvre des clauses sociales

Pour ce faire, l'ambition de la communauté d'agglomération est de conduire une réflexion, par le biais d'une étude benchmark au niveau national, en s'appuyant sur les pratiques et actions exemplaires en matière de clauses d'insertion déjà développées sur d'autres territoires.

Dans le cadre de ce projet, **le soutien du FSE encouragera la professionnalisation et le travail en commun des acteurs de l'insertion économique**, favorisant ainsi l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Juillet 2009 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 146 778,00 €

Montant FSE : 73 389,00 € (50%)

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons : 73 389 €



Indicateurs prévisionnels

Résultat

Augmentation du recours aux clauses
d'insertion dans les marchés des collectivités
(en %) : 25

Photos à compléter ()*

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chef de file :

Chrystèle THOLLOT - Directrice de l'ingénierie financière et
administrative - pôle économie-emploi-formation
chryste.le.thollot@ca-ab.fr

Chef de projet :

Christilla CHAUVIN - Chargée de mission
Economie Sociale et Solidaire
christilla.chauvin@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La promotion et le développement des clauses d'insertion sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics en lien avec le Programme de Renouvellement Urbain

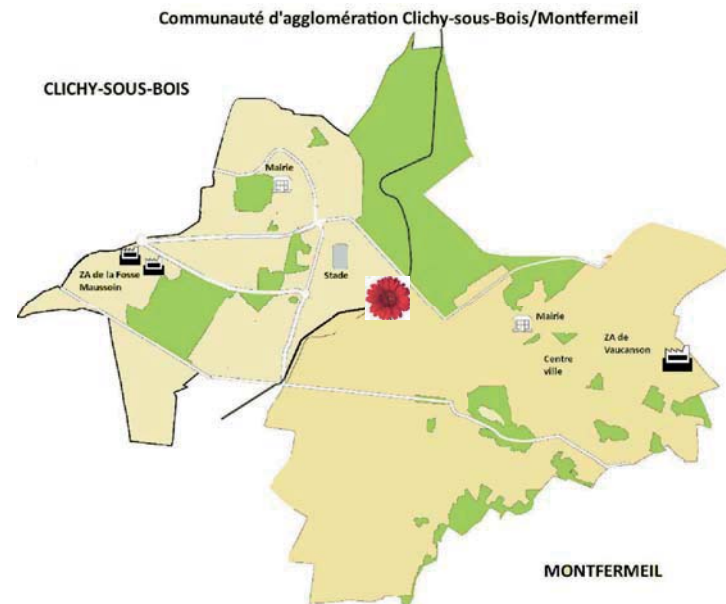
Ce dispositif permet la mise en relation de chercheurs d'emploi avec les offres générées par le Renouvellement Urbain dans les domaines de la construction, de la démolition, de la résidentialisation.

Il assure l'ensemble des opérations amont et aval en lien avec les prescripteurs et les entreprises favorisant les embauches comme le maintien dans l'emploi et/ou la qualification. Et enfin, il rend compte auprès d'instances des résultats obtenus, et détermine les axes de progrès.

Ce dispositif est particulièrement innovant car sa gestion mobilise des partenaires appartenant à des cultures professionnelles différentes ; permet de mettre en œuvre au sein même des collectivités de nouvelles transversalités et compétences, (via un nouveau métier "facilitateur des clauses d'insertion") ; et qu'au-delà des programmes de rénovation urbaine qui permettent de roder une nouvelle ingénierie, il entraîne une intégration plus systématique de clauses d'insertion au sein des marchés publics.

L'objectif étant au final 40 000 heures d'insertion, 40 contrats, et la réalisation d'un chantier insertion peinture. Sa réalisation s'effectuera au travers de la mobilisation des prescripteurs, du recueil de l'ensemble des offres d'emploi, du repérage et de la sélection du public, de la mise en relation des candidats auprès des maîtres d'œuvre, et de la coordination des acteurs concernés (maîtres d'ouvrage, entreprises générales et sous-traitantes, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, direction du PRU, prescripteurs, organismes de formation, Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).

Le FSE soutient dans le cadre de ce projet la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics en lien avec le PRU, sur un territoire toujours enclavé et sans agence Pole Emploi. Le projet s'inscrit ainsi dans l'objectif global du programme In'Europe "lever les freins d'accès à l'emploi" et dans l'axe stratégique de développement des mobilités des habitants du territoire.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil

Dates de réalisation

Janvier 2010 / Décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la CA de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 126 686 €

Montant FSE : 63 343 € (50%)

Conseil Général Seine-Saint-Denis : 30 000 €

Autofinancement: 33 343 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 150 (2010) et
100 (2011)

Dont 90 contrats signés en 2010

Résultat

Taux de sortie durable de la liste des DE de plus 6
mois, 18 mois après leur inscription (en %) : 7

Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12
mois suivant la fin de l'opération, des participants
d'une mesure d'accompagnement social renforcé
(en %) : 14

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Emmanuelle THEODORE - Chef de projet
emmanuelle.theodore@cacm93.fr

Marie-Anne GALAZKA - directrice emploi, formation, insertion
marie-anne.galazka@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr





Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Accompagnement des femmes vers l'emploi ou la formation

Le **renforcement de l'égalité de l'accès à l'emploi et à la formation**, notamment des femmes, sur un territoire comme celui de la Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois / Montfermeil et ce, en l'absence d'une agence Pôle Emploi locale, implique la **mise en place d'un accompagnement spécifique** de ce public suivi par le service emploi de la CACM.

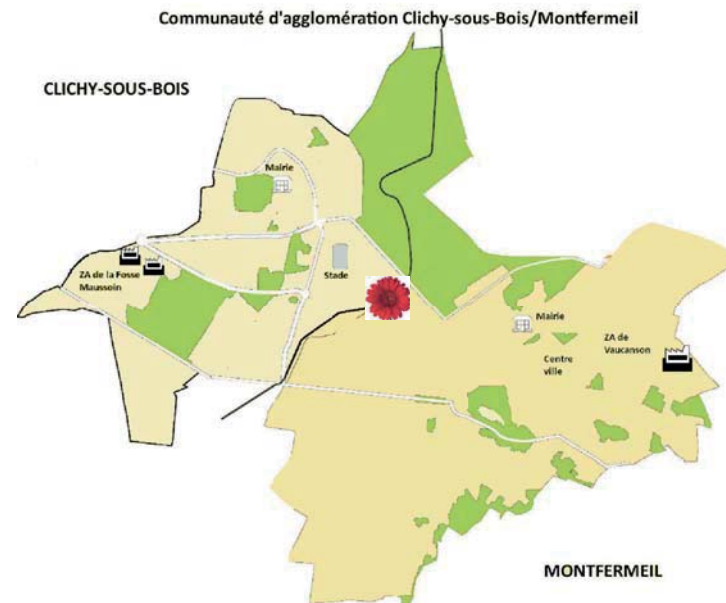
L'action s'appuiera notamment sur des réunions d'informations collectives, des entretiens de suivi adaptés au bénéficiaire, des ateliers de simulation d'entretien, la mise à disposition d'outils et assistance individuelle selon les besoins identifiés, ainsi que des actions de prospection d'entreprises et des actions de recrutement.

Les résultats attendus sont 100 solutions d'emploi (tous types de contrats) ainsi que 70 entrées en formation.

A l'aide d'un centre de ressource (4 PC et 3 téléphones), d'ateliers et de prestations diverses (Pôle Emploi, CUCS, CRIF,...) ce sont **70 personnes** (dont certaines n'ayant jamais travaillé) qui seront **bénéficiaires de prestations diverses**, notamment des entretiens individuels et des ateliers collectifs (simulation d'entretiens et lectures d'offres).

Les participants feront l'objet d'un suivi (relance téléphonique, suivi par alerte du logiciel) et bénéficieront de l'appui d'intervenants internes tels que conseillers emploi-formation, agents d'accueil, secrétaire, responsable service emploi.

Le FSE appuiera le service DEFI afin qu'il continue à assurer son rôle d'intégration par l'emploi et la formation des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, sur un territoire toujours enclavé et sans agence Pole Emploi.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil

Dates de réalisation

Janvier 2010 / Décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du
périmètre du PUI de la CA de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 140 419 €

Montant FSE : 70 209,50 € (50%)

CACM : 70 209,50 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 200 (2010) et
250 (2011)
Dont femmes : 100 %

Résultat

Taux de sortie durable de la liste des DE de plus 6
mois, 18 mois après leur inscription (en %) : 10
Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les
12 mois suivant la fin de l'opération, des participants
d'une mesure d'accompagnement social renforcé
(en %) : 19

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Emmanuelle THEODORE - Chef de projet
emmanuelle.theodore@cacm93.fr

Marie-Anne GALAZKA - directrice emploi, formation, insertion
marie-anne.galazka@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Actions territoriales: atelier mobilité emploi de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil

Certaines **difficultés spécifiques des publics du territoire** de la communauté d'agglomération Clichy-Montfermeil (CACM) ont été mises en exergue dans les différents diagnostics territoriaux menés : chômage et précarité, population issue de l'immigration très forte et nombre de primo-arrivants élevé qui aggrave les difficultés d'accès à l'emploi, enclavement du territoire et problème de mobilité, territoire peu attractif, absence de développement économique structuré sur place, niveau de qualification très faible des personnes. Le constat est **qu'il existe un réel besoin d'accompagnement des personnes** dans une double approche formative et d'accès ou de retour à l'emploi.

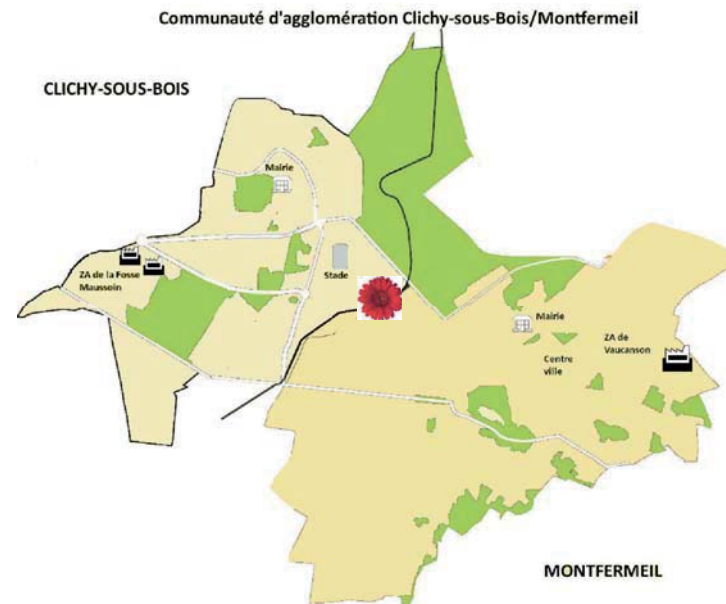
Le GRETA GEFORME 93 est implanté sur le territoire depuis 10 ans initialement sur des actions de formation linguistique de base liées notamment aux programmes de l'ex FASILD (aujourd'hui ACSE). A l'initiative du service emploi de la CACM, des actions de remise à niveau ainsi que des actions d'insertion et d'accompagnement de publics spécifiques ont été mises en place en partenariat avec le GRETA afin d'apporter des solutions adaptées et individualisées aux personnes en recherche d'emploi.

L'atelier mobilité emploi de Clichy/Montfermeil propose ainsi aux publics en difficulté d'insertion professionnelle, majoritairement des femmes, **un accompagnement global et soutenu, reposant sur le suivi individuel** par un référent de parcours, la mobilisation d'un plan d'action individualisé coordonné au sein de l'espace ressources. Le dispositif se développe en articulation avec la CACM de façon à répondre aux problématiques d'insertion des publics du territoire.

En complément de l'accompagnement et la formation, chaque personne sur le dispositif sera mobilisée sur un plan d'actions décliné dans le cadre de l'espace ressources, sous forme :

- **d'ateliers thématiques collectifs et stage en entreprise** (connaissance du marché et découverte des entreprises et des emplois du territoire, élaboration et consolidation du projet professionnel, atelier techniques de recherche d'emploi, initiation internet)
- de **temps dédiés en autonomie**,
- de **rendez-vous individuels méthodologiques**

Articulée avec les priorités du **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)**, la contribution du FSE permettra de **soutenir le développement de la qualification et faciliter l'accès à l'emploi** des populations en difficulté du territoire, et donc de favoriser l'égalité des chances.



Maître d'ouvrage

GRETA GEFORME 93

Dates de réalisation

Septembre 2008/ décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la CA de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 287 169 €

Montant FSE : 134 957 € (47%)

CACM : 20 401 €

Etat (politique de la ville) : 122 200 €

GRETA GEFORME 93 : 9 611 €





Formation (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 4 ans : 165
Dont femmes : 145

Résultat

Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) : 50

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Emmanuelle THEODORE - Chef de projet
emmanuelle.theodore@cacm93.fr

Isabelle MOURLON - GRETA GEFORME 93 (MO)
isabelle.mourlon@forpro-creteil.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'atelier mobilité emploi de Clichy/Montfermeil est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) Crédits photos Ville de Clichy-sous-Bois – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/07/2012



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Alphabétisation professionnalisante au métier d'aide à domicile

Cette action, alliant formation linguistique et formation professionnelle au métier d'aide à domicile, a pour but de préparer les demandeurs d'emploi inscrits à l'Association Intermédiaire, à **une insertion sociale et professionnelle**.

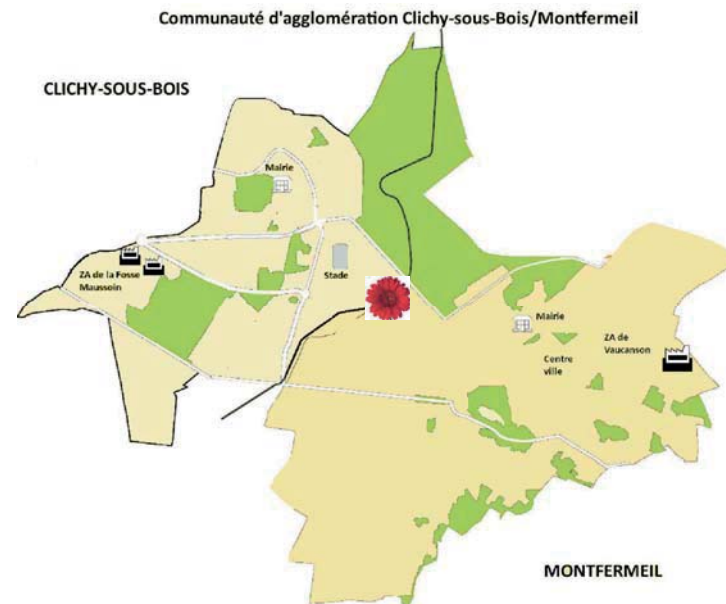
L'objectif à atteindre pour les bénéficiaires est de pouvoir introduire un énoncé court constitué de mots de vocabulaire simple, en respectant les contraintes de l'écrit, et de connaître et maîtriser leur environnement socio-professionnel. Ils doivent également être capables d'assurer l'entretien et l'hygiène du logement et du linge, en étant attentif aux personnes et en respectant leurs habitudes.

Pour cela ils bénéficient d'**une formation de 230 h** (200h de linguistique et 30h de techniques d'entretien du cadre de vie) composée :

- D'un module linguistique (communication orale, compréhension écrite, expression écrite, mathématiques, connaissances de l'environnement / mobilité).
- D'un module professionnel (connaissances des produits et du matériel, hygiène et sécurité, techniques d'entretien du logement, entretien du linge et repassage).
- D'une alternance théorie / pratique
- De la mise en situation dans des conditions proches du contexte professionnel (appartement d'application).

A l'issue de cette formation les 10 personnes bénéficiaires auront acquis les savoir faire langagiers permettant de former des phrases simples mais construites, et seront autonomes dans les situations de la vie quotidienne.

Le FSE facilite l'accès à l'emploi des populations immigrées, confrontées à un taux de chômage particulièrement élevé, **en cofinçant les actions favorisant leur intégration sociale et professionnelle**.



Maître d'ouvrage

Association Loi de 1901
Energie

Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2009

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la CA de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 40 738 €

Montant FSE : 20 000 € (49,09%)

ACSE : 18500 €

Emplois aidés: Emplois tremplins : 1 200 €

Association Energie : 1 038 €



Photos à compléter (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 10

Dont femmes : 8

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil

201, allée de Gagny

93 390 Clichy-sous-Bois

Tél : 01 41 70 39 10

www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Emmanuelle THEODORE - Chef de projet
emmanuelle.theodore@cacm93.fr

Association Loi 1901 Energie (MO)

Maurice BROUSSE - Président

association.energie@wanadoo.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'alphabétisation professionnalisante au métier d'aide à domicile est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) Crédits photos *Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil* – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 18/07/2012

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle

La CACM est confrontée à plusieurs défis : son enclavement, les problématiques socio-urbaines (part importante de la population habitant en Zone Urbaine Sensible), population structurellement exposée au chômage (populations souffrant de discriminations sur le marché de l'emploi : femmes, jeunes, personnes d'origine étrangère), manque d'infrastructures. La CACM s'est rapidement dotée de capacités en termes d'emploi, et dès **2000 est créé lq Direction Emploi Formation Insertion (DEFI)**. Ce service de proximité permet de pallier l'absence d'un pôle emploi. Il est notamment chargé de l'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire et de la **mise en réseau des acteurs dans le domaine de l'insertion, de la formation et de la recherche d'emploi** sur le territoire (AFPA, GRETA GEFORME, CNAM, Régie de Quartier, Mission locale).

Le renforcement de l'égalité de l'accès à l'emploi et à la formation sur un territoire comme celui de la Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois / Montfermeil et ce, en l'absence d'une agence Pôle Emploi locale, ne peut s'appuyer que sur une meilleure articulation entre les acteurs locaux, qui vise à optimiser les services rendus à la population par une utilisation et un partage renforcés des savoir-faire, outils et réseaux des structures.

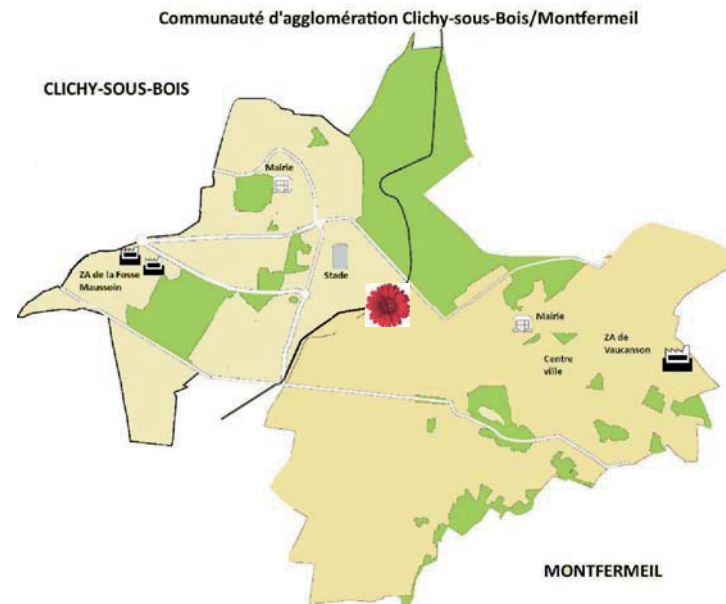
La CACM a toute légitimité pour piloter ce partenariat, a fortiori avec la mise en œuvre du Pacte Territorial pour l'Emploi, la Formation et le développement économique (avec le Conseil Régional), et les nouvelles missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la mise en œuvre des clauses d'insertion du programme de renouvellement urbain.

Cette opération va nécessiter une nouvelle organisation interne au service du territoire.

Cette réorganisation va s'appuyer sur la formation des acteurs, l'amélioration des outils de gestion, la mise à disposition de l'équipe de direction au service de ces nouveaux « chantiers », une meilleure utilisation mutuelle des services et prestations proposés tant par le service emploi de la CACM que par POLE EMPLOI et la Mission Locale.

Elle aura nécessairement un impact sur les solutions positives à apporter aux publics reçus, notamment par la mise en œuvre d'actions spécifiques (formation et /ou emploi).

Le FSE appuie le service DEFI afin qu'il continue à assurer son rôle d'intégration par l'emploi et la formation des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, sur un territoire toujours enclavé et sans agence de Pole Emploi.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil (CACM)

Dates de réalisation

Janvier 2009 / Décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du
périmètre du PUI de la CA de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 202 232 €

Montant FSE : 101 115 € (50 %)

CACM : 101 117 €





« La coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Emmanuelle THEODORE - Chef de projet
emmanuelle.theodore@cacm93.fr
Marie-Anne GALAZKA - directrice emploi, formation, insertion
marie-anne.galazka@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

« Entreprendre en banlieue » - Programme de détection et d'accompagnement à la microentreprise dans les ZUS de Clichy-Montfermeil et alentours

L'opération a pour objectif de **stimuler la création d'entreprises dans les quartiers**, puis de par les habitants eux-mêmes. L'association ADAM Clichy-Montfermeil, souhaite ouvrir de nouveaux horizons en sensibilisant à l'(auto-)entrepreneuriat, et en accompagnant les porteurs de projet de manière à **créer et pérenniser leur propre emploi**.

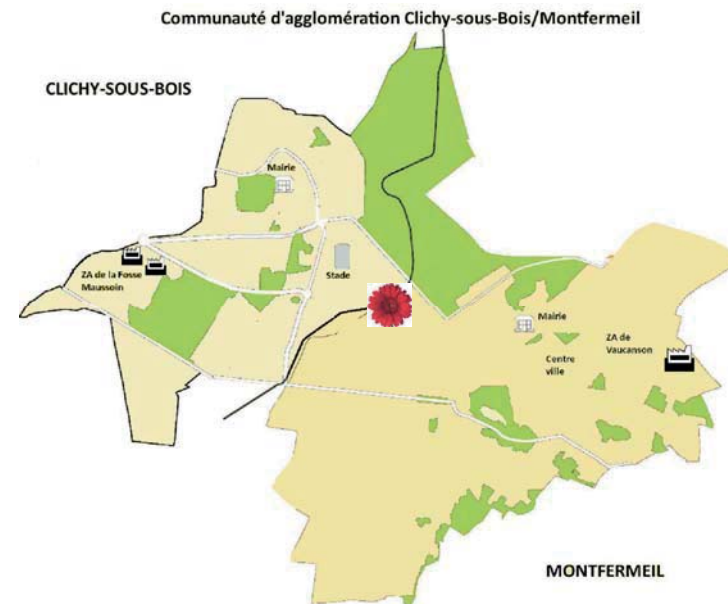
En 2008, la CACM compte en effet 396 créations d'entreprises ; ce nombre est en augmentation depuis 2008 du fait du statut auto-entrepreneur. Sur Clichy-sous-Bois, 42% des créateurs choisissent le statut auto-entrepreneur. Les créations sont essentiellement dans le commerce, transport et services divers (61%). **Ces chiffres montrent l'« opportunité » que représente l'auto-entrepreneuriat pour les clichois et les monfermeillois.** Une fois sensibilisés, les habitants « des quartiers » voient dans l'auto-entrepreneuriat une possibilité d'exercer une activité. Le travail de sensibilisation s'appuie sur un travail de terrain important au plus près de la population .

L'action portée par l'association a pour objectif de **stimuler la création d'entreprises dans les quartiers ZUS** de Clichy/Montfermeil, puis d'accompagner les porteurs de projets dans la création et le démarrage de leur micro entreprise. Elle comprend également un volet suivi post création, le besoin d'accompagnement des créateurs dans l'exercice de leur activité étant nécessaire pour favoriser leur pérennisation.

Cet accompagnement se structure en 2011 autour de 2 actions :

- une action de soutien aux structures (sensibilisation à la création d'entreprise, primo-accueils,...)
- une action de soutien aux bénéficiaires (accompagnement individualisé de 80 entrepreneurs, 60 en pré-crétion et 20 en post-crétion)

Ainsi, dans le cadre de ce projet, en lien avec le CUCS, **le FSE contribue à diffuser l'esprit d'entreprise, à encourager et aider la création d'activités et d'emplois**, ainsi qu'à œuvrer pour leur pérennité. L'engagement du projet dans les zones urbaines sensibles contribue également à **promouvoir l'égalité des chances**.



Maître d'ouvrage

ADAM Clichy-Montfermeil

Dates de réalisation

Janvier 2009 / Décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la CA de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 266 480 €

Montant FSE : 119 496 € (44,8 %)

PlaNet Finance France : 132 128 €

CUCS : 6 500 €

Emplois aidés - CAE : 8 356 €



► PORTRAITS DE CREATEURS

Naïma, créatrice de « AGP Conseil » : « J'étais démoralisée, et après être passée à l'ADAM, j'avais la pêche ! »

Naïma a arrêté ses études trop tôt. Aujourd'hui, elle est à la tête de sa propre entreprise « AGP conseil ». A 42 ans et avec un enfant à charge, elle est épanouie et pleine d'ambition. Sa réussite, elle la doit à sa volonté et à sa persévérance. Comme elle veut toucher à tout, elle décide d'abord de travailler dans une petite structure. En 1994, elle a l'opportunité de se former avec l'AFPA pour devenir comptable, puis travaille 14 ans dans une société de transport. Cette expérience lui a permis de valider son baccalauréat professionnel en 2009.

Naïma se sent alors prête à créer sa propre entreprise et en avril 2009, elle lance son activité d'assistance et de gestion des entreprises. Mais elle a besoin d'argent pour acheter des logiciels et demande un prêt à la banque, qui le lui refuse. Elle croise alors Mohammed, sur le terrain à Clichy, qui lui parle de l'ADAM. L'association l'assiste alors dans ses démarches et lui permet de constituer un solide dossier pour la banque. Naïma est actuellement dans l'attente d'un crédit de BNP Paribas et d'Initiative 93. En 2010, elle a l'intention d'embaucher une personne avec une formation similaire à la sienne. Naïma est enchantée par l'ADAM : « Ils étaient toujours disponibles, même quand ils étaient débordés ».

Naïma, créatrice de AGP Conseil (*)

Pascal, créateur de « L'Ami du jardin » : « Un accueil comme celui là, c'est rare de nos jours ! »

Pascal, marié et père de deux enfants, a une passion dont il a fait son métier : les jardins. Paysagiste depuis 18 ans, il les entretient et conseille ses clients pour embellir leurs espaces verts selon leurs envies et leurs moyens. Réputé pour son professionnalisme et sa parfaite connaissance des plantes et des terrains, Pascal se construit une clientèle et décide de devenir travailleur indépendant. Très motivé mais ignorant tout des procédures à suivre, Pascal recherche alors des conseils et un appui pour les démarches administratives.

Il frappe finalement à la porte de l'ADAM Clichy-Montfermeil où il trouve l'accueil et l'aide qu'il espérait. Sylvie et Mohammed, les deux chargés de mission de l'ADAM, vont alors le conseiller et l'accompagner dans toutes les démarches administratives et fiscales jusqu'à la création de sa TPE. « C'est important d'avoir quelqu'un qui vous épaula et qui vous apprend des choses », déclare Pascal. Son entreprise a ouvert le 18 mai 2009. Si son activité fonctionne comme prévu, il envisage d'engager un apprenti d'ici un an. Pascal conclut gaiement « En plus, c'était gratuit et j'ai été agréablement surpris, il faut que cela continue ! ».



Pascal, créateur de l'Ami du jardin (+)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 2 ans : 170

Dont femmes : 97

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises créées
à l'issue de l'accompagnement (en %) : 50

Taux de sortie durable de la liste des DE de plus 6 mois,
18 mois après leur inscription (en %) : 70

Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois
suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure
d'accompagnement social renforcé (en %) : 70

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Emmanuelle THEODORE - Chef de projet
emmanuelle.theodore@cacm93.fr

Sylvie MARNEF - directrice ADAM Clichy-Montfermeil (MO)
smarnef-adamclichy@orange.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « entreprendre en banlieue » est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE)

Favoriser l'intégration des jeunes en difficultés, notamment issus d'origine étrangère, en luttant contre le décrochage scolaire et en améliorant l'orientation

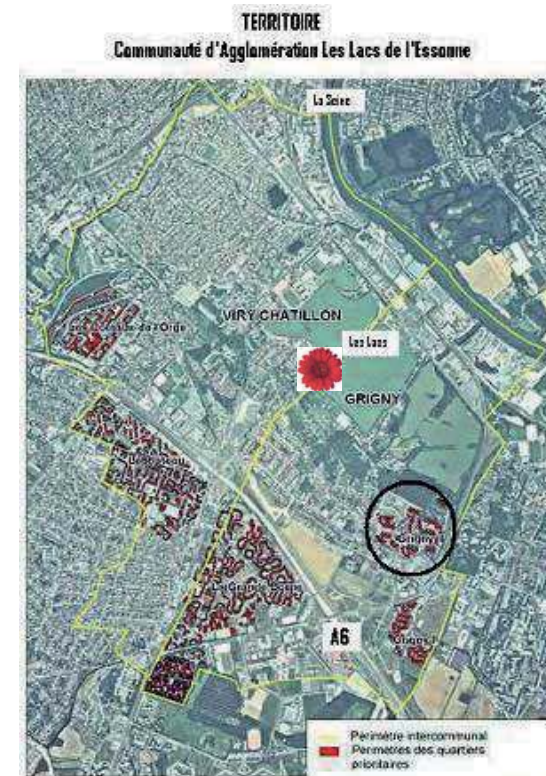
Les jeunes du territoire de Grigny et Viry-Châtillon connaissent trop souvent des difficultés : une méconnaissance des institutions (scolaires, de formation, etc.) et dispositifs, souvent combinée avec une maîtrise insuffisante de la langue française ; une inégalité des chances dans l'accès aux formations et entreprises, due à un environnement peu propice à une connaissance minimale du monde du travail, de la formation et à un accompagnement insuffisant des démarches d'insertion ou de poursuite des études.

Ce projet, mis en œuvre dans les locaux de la Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP) et de ses partenaires, a donc pour objectifs de **développer les outils d'éducation à l'orientation et d'accompagnement** des jeunes vers la formation et les entreprises ; de **renforcer l'ambition** des jeunes du territoire dans leur projet d'orientation ; de **repérer et réduire les pratiques inégalitaires voire discriminatoires** dans l'accès aux formations et entreprises ; de **mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des jeunes** sans solution à la sortie immédiate du système scolaire. L'ensemble de l'opération repose avant tout sur un travail partenarial pointu avec les acteurs locaux.

Les actions mises en place chaque année se structurent autour de deux axes :

- La **réduction de la déscolarisation des jeunes à la sortie de la 3^{ème}**: celle-ci s'appuie sur une **plateforme d'accompagnement des jeunes sans solution après la 3^{ème}**, dénommée Les Ateliers, destinée à faire reprendre à près de 40 jeunes par an, une formation initiale voire professionnelle dans l'année scolaire en cours
- Des **actions destinées à qualifier l'orientation des jeunes** : rencontres Info Métiers réunissant des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} et des professionnels et formateurs d'un secteur d'activités, **tables rondes sur l'orientation**, ou encore des projets collectifs comme le **projet expérimental « WIKI IO »** prévoyant la réalisation par les élèves d'un site internet dédié à l'orientation

La contribution du FSE permettra de favoriser les actions d'aide à l'orientation et d'accompagnement dans le processus d'insertion, afin d'œuvrer dans le sens d'une meilleure égalité des chances et du développement de la qualification des jeunes.



Maître d'ouvrage

Groupement d'Intérêt Public (GIP)
de Grigny et Viry-Châtillon

Dates de réalisation

Juin 2008 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du territoire du PUI de la CALE

Financement

Montant total éligible : 421 311,00 €
Montant FSE : 206 000,00 € (48,89%)
 GIP de Grigny et Viry-Châtillon : 13 626 €
 Autres cofinancements : 201 685 €





Rencontres
Info Métiers (*)



Projet WIKI IO -
déplacement à l'Institut
National de Formation des
Animateurs (*)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de bénéficiaires sur 4 ans : 4 480
 Nombre de classes bénéficiaires : 61
 Nombre d'intervenants mobilisés dont
 entreprises et organismes de formation : 364
 Nombre de visites extérieures sur site : 61

Résultat

Ateliers décrochage : 75% de rattachage sur 160
 bénéficiaires

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
 52, avenue du Président Kennedy
 91 170 VIRY-CHATILLON
 Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée de mission des fonds
 européens
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
 Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyviry.fr
 Xavier ROY - Responsable
 du Pôle Cohésion sociale et de la MIPOP
 GIP de Grigny et Viry-Châtillon
xavier.roy@gipgrignyviry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Favoriser l'intégration des jeunes en difficultés, notamment issus d'origine étrangère, en luttant contre le décrochage scolaire et en améliorant l'orientation » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) Crédits photos : GIP de Grigny et Viry-Châtillon - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 27/07/2012



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Plateaux techniques de la Direction de l'Emploi de la Communauté d'agglomération « Les Lacs de l'Essonne »

L'opération est composée d'une action intitulée « L'accompagnement des demandeurs d'emploi ».

L'objectif est **d'accompagner et de suivre les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi résidant en Zone Urbaine Sensible et non bénéficiaires du dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).**

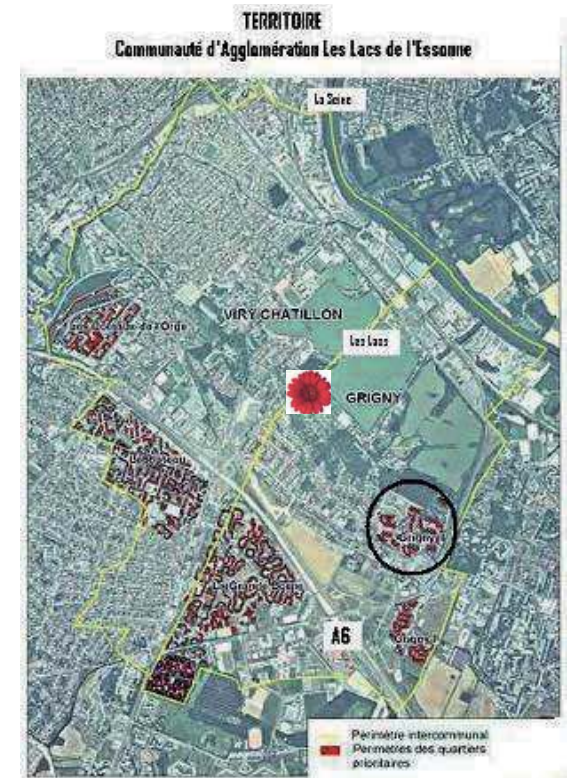
Les demandeurs d'emplois accompagnés dans le cadre de l'opération respectent obligatoirement les 3 conditions cumulatives suivantes :

- ils sont âgés de plus de 26 ans
- ils résident en ZUS/ZFU/ZRU, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération « Les Lacs de l'Essonne » : le porteur de projet est en capacité d'apporter la preuve de la conformité du lieu de résidence
- ils ne sont pas suivis en 2011 par le dispositif PLIE.

L'accompagnement consiste à **recevoir le demandeur d'emploi (DE) en entretiens individuels** pour l'accompagner dans ses diverses démarches, trouver des solutions en termes d'étape vers l'emploi, l'insertion et la formation. **Un diagnostic** sur la situation individuelle et familiale du demandeur d'emploi ainsi que sur d'éventuelles lacunes de formation ou de compétences est réalisé, puis le cas échéant une orientation vers différents partenaires (problèmes sociaux, médicaux, psychologiques, juridiques...).

Le DE est ensuite accompagné dans son parcours, aidé dans sa recherche d'offres d'emplois, de stages ou de formations, assisté dans sa rédaction de CV ou de lettres de motivation. Le suivi des entretiens avec les demandeurs d'emploi se réalise par outil informatique. La durée du travail est prouvée par des copies d'agenda.

Le FSE en soutenant cette action permet de renforcer le suivi des demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi et résidant en ZUS.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération
les Lacs de l'Essonne (CALE)

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2012

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la CALE

Financement

Montant total éligible : 1 465 664€
Montant FSE : 419 920 € (28, 65%)
Etat Politique de la Ville : 90 000 €
Conseil Général : 100 000 €
CALE : 855 744 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 3 ans: 700
Dont femmes : 420

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Natacha TOURTEAUCHAUX - Cadre Administratif
& Financier - Direction de l'Emploi
N.TOURTEAUCHAUX@leslacsdelessonne.fr
Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyvirivry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Les plateaux techniques de la Direction de l'Emploi de la Communauté d'agglomération sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Améliorer l'accès des résidents CUCS les plus fragilisés à l'offre d'emploi

Huit espaces de la Maison De l'Emploi (MDE), un dans chaque ville de la CAPC, ont vu le jour grâce à l'aide du FEDER. Les espaces de la MDE sont des **lieux, visibles et identifiés, où sont mis à disposition des habitants du territoire** des moyens matériels (115 postes informatiques notamment), humains (animateurs) et une offre de services de proximité de sorte que le territoire de la communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC) puisse effectuer son rattrapage territorial.

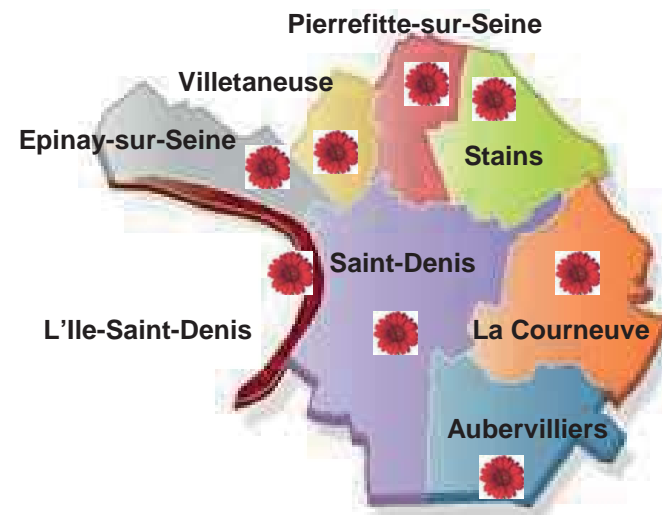
La Maison de l'emploi vise à **informer** les demandeurs d'emploi sur les potentialités et les opportunités d'emploi sur le territoire; à les **accompagner collectivement** au sein d'ateliers ; à les **accompagner individuellement** afin d'améliorer leur pratique des outils numériques, leur connaissance des moyens d'accès aux offres dématérialisées, d'accroître leur degré d'autonomie dans la recherche d'emploi etc.

Cet accompagnement est opéré par **sept animateurs à temps plein**, un pour chaque cyber-base. **Un documentaliste anime ce réseau**. Il est notamment en charge de la mise à disposition de la documentation spécialisée, de la programmation des ateliers, de la diffusion des bonnes pratiques.

Les **ateliers collectifs représentent 20% du temps d'animation**. Ils sont de plusieurs types : ateliers « techniques » (outil informatique, rédaction de CV et de lettre de candidatures) ; ateliers « bassin de vie, bassin d'emploi » (préparation à l'emploi sur le territoire) ; ateliers « métiers porteurs » (identification des secteurs qui embauchent) ; ateliers « club de recherche d'emploi active », ou CREA (accompagnement dans les recherches d'emploi). Les centres dispensent aussi de l'information sur les projets de territoire, et font appel à des prestataires externes (formations bureautique etc).

L'accompagnement individuel représente 80% du temps d'animation. Il permet aux bénéficiaires, les habitants des zones CUCS, de bénéficier d'une aide personnalisée. Les animateurs, peuvent, lors de ce moment, les orienter plus spécifiquement, en fonction de leurs besoins, éventuellement vers d'autres structures sur le territoire offrant des services complémentaires.

Dans le cadre de ce projet, **le FSE soutient la lutte contre la fracture numérique et contribue à améliorer l'accès à l'emploi des populations les plus fragilisées.**



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

La Maison de l'Emploi doit avoir **un espace dans chacune des huit villes du territoire.**

Financement

Montant total éligible : 452 766 €

Montant FSE : 268 000 € (59,19%)

CA de Plaine Commune : 53 228 €

Apport en nature de la maison de l'emploi du territoire de Plaine Commune : 131 538 €





Le pôle « *Projet Professionnel* » (*)



Le pôle « *Entreprendre* » (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 2500
Dont femmes : 1300



L'accès à l'outil informatique (*)



La mise à disposition du matériel et des animateurs au sein des espaces (*)

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'amélioration à l'accès des résidents CUCS les plus fragilisés à l'offre d'emploi est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

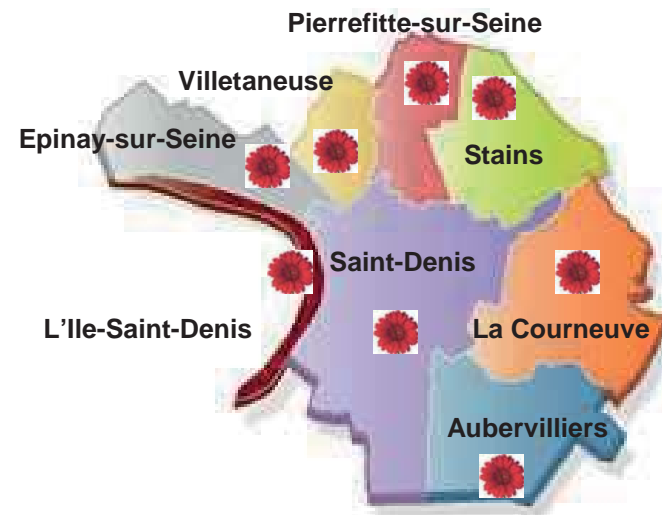
Faciliter l'accès à l'emploi des publics discriminés In'Europe

Huit espaces de la Maison De l'Emploi (MDE), un dans chaque ville de la CAPC, ont vu le jour grâce à l'aide du FEDER. Les espaces de la MDE sont des **lieux, visibles et identifiés, où sont mis à disposition des habitants du territoire** des moyens matériels (115 postes informatiques notamment), humains (animateurs) et une offre de services de proximité de sorte que le territoire de la communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC) puisse effectuer son rattrapage territorial.

L'actualisation du diagnostic territorial a montré des **difficultés pour l'accès à l'emploi** de certaines catégories de population en particulier : **jeunes, les plus de 45 ans, les handicapés ou les habitants des zones CUCS**. Pour lutter contre les discriminations dont souffrent ces personnes, la Communauté d'Agglomération de Plaine Communes s'appuie sur le FSE afin de mener des actions de **rapprochement des entreprises locales de ces publics**, et de **facilitation de l'accès aux formations professionnalisantes**.

Une action est développée par type de public. L'**action envers les 93 résidents des ZUS et ZRU** comprend des initiatives à la carte (sensibilisation des entreprises locales, coacher les demandeurs d'emploi) pour 45 personnes, lors de 5 manifestations sur l'année ; de l'information et sensibilisation sur les outils d'aide à la professionnalisation existants (Parcours d'accompagnement vers l'emploi de la Région par exemple) pour 48 bénéficiaires. L'**action pour les handicapés** concerne 15 bénéficiaires, et consiste à mettre en relation ces demandeurs d'emploi avec 10 recruteurs potentiels. L'**action à destination des jeunes** (18-30 ans), dénommée « **100 chances, 100 emplois** », leur permettra de bénéficier d'un atelier préparatoire débouchant sur un parrainage par des membres du réseau d'entreprises engagées dans l'action. L'**action en faveur des plus de 45 ans** aidera 15 personnes, pour leur faire bénéficier de formations de perfectionnement en bureautique, ateliers pour la recherche d'emploi, avec pour objectif de les remobiliser et leur redonner confiance en eux. Ils auront aussi accès à des rencontres avec les entreprises. Pour tous les publics, le suivi se fait via des bilans individualisés et un émargement à chaque rencontre avec les animateurs. Une enquête auprès des bénéficiaires complète chacune de ces actions.

Dans le cadre de ce projet, le **FSE permet d'épauler les populations les plus desservies par les discriminations en raison de l'âge, de la localisation ou de la condition physique**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

La Maison de l'Emploi doit avoir **un espace dans chacune des huit villes du territoire**.

Financement

Montant total éligible : 140 463 €

Montant FSE : 75 000 € (53,39%)

Conseil Régional : 25 000 €

CA de Plaine Commune : 13 831 €

Apport en nature de la maison de l'emploi du territoire de Plaine Commune : 26 632 €





Le pôle « *Projet Professionnel* » (*)



Le pôle « *Entreprendre* » (*)



L'accès à l'outil informatique (*)



La mise à disposition du matériel et des animateurs au sein des espaces (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 173
Dont femmes : 88

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La facilitation à l'accès à l'emploi des publics discriminés In'Europe est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

L'appui à la performance des professionnels des métiers de la culture et du patrimoine

Ce projet vise à accompagner les professionnels du territoire dans les secteurs concernés par la patrimoine immatériel de Plaine Commune dans un objectif de construction de filière d'activité et d'organisation collective.

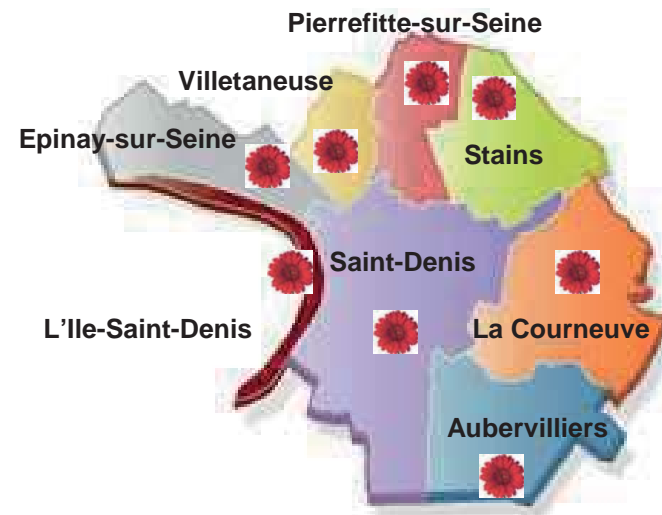
Deux types d'actions sont mis en œuvre : une action visant à **repérer les professionnels pouvant constituer un pôle de culture urbaine**, à **organiser leur réseau** et définir leurs besoins; une action visant à **accompagner les acteurs des métiers d'art et de la création**.

Trois projets successifs ont été menés. La **première année**, 33 structures ont été repérées, et leurs membres ont pu bénéficier d'**accompagnements personnalisés**. Un travail sur la stratégie à adopter, le **diagnostic de leurs besoins**, la conception de 5 modules de formations ont été réalisés.

La **seconde année**, le réseau a été élargi, la réflexion sur les besoins s'est poursuivie. Des **partenariats avec les services d'aide pour la formation, le développement économique** se sont forgés. Des **outils de communication** communs et une réflexion sur un projet fédérateur ont été engagés. Les professionnels des métiers de l'art et de la création ont participé à **5 modules de formation**, et ont pu être **suivis individuellement**.

La **troisième année**, le réseau a encore été élargi. L'étude de l'écosystème des cultures urbaines, afin de considérer les **opportunités de structuration** des activités liées au patrimoine immatériel en **cluster culturel** (organisation d'une filière économique liée à ce secteur).

Le FSE a permis de construire graduellement un réseau de professionnels de la culture et du patrimoine, afin de **dynamiser le territoire et de renforcer son attractivité**, en s'appuyant sur ses ressources locales. Le potentiel de développement économique de Plaine Commune par ce secteur a été optimisé.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2009 / avril 2012

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention couvre l'ensemble du périmètre PUI de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible : 366 187 €
Montant FSE : 164 084 € (44,81%)
 Conseil Régional : 143 933 €
 CA de Plaine Commune : 58 170 €





Visuels
Artefact 93
Foire des
Savoir-faire (π)



Fonderie d'art (+)



Franciade (*)

Indicateurs prévisionnels

Ouverture d'un lieu partagé
Inscription de la démarche dans le
cluster « Terre de création »
Création de l'association Artefact 93
Ouverture de l'agence de
développement économique
Artefact 93.

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources
extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'appui à la performance des professionnels des métiers de la culture et du patrimoine cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen »

(*) Crédits photos Cécile Champy (+) Crédits photos Bruno Houdayer (π) Crédits photos Ani Postel – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 27/07/2012



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

L'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi dans le champs des métiers de la culture et du patrimoine

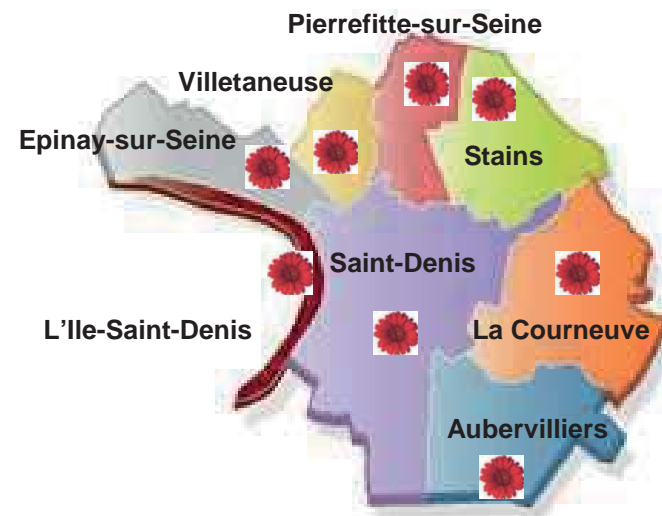
Plaine Commune est un **territoire riche en éléments patrimoniaux matériels et immatériels**, formés depuis le moyen-âge. Ce patrimoine est riche des origines diverses des habitants du territoire, qui accueille plus de 100 nationalités. Le projet vise à **s'appuyer sur ces éléments afin de permettre le développement économique et l'amélioration de la cohésion sociale du territoire.**

Trois projets successifs ont été menés. La **première année** a permis d'expérimenter des outils d'**identification des talents** et savoir-faire artisanaux et culturels sur le territoire, de repérer les demandeurs d'emploi dans ce domaine et de définir des partenariats à mettre en œuvre avec les maisons de l'emploi et les autres services de formation et orientation sur le territoire. L'accompagnement des demandeurs d'emploi déjà identifiés visait à un **accompagnement individuel**, à la conception et au démarrage d'un **parcours de fouilles archéologiques** et d'un **chantier d'éco-construction** et à la définition de la mission d'accompagnement pour la **valorisation d'objets dérivés** des patrimoines de Plaine Commune et de Stains.

La **seconde année**, l'**orientation** (sensibilisation aux métiers liés au patrimoine, sessions d'information, diagnostics projets et parcours professionnels) s'est poursuivie, ainsi que l'**accompagnement des demandeurs d'emploi dans le domaine du patrimoine** (en collaboration avec les partenaires identifiés en l'année précédente : PJJ, Missions locales, Ministère de la Culture etc.). Le **chantier école « parcours touristique des fouilles archéologiques à St Denis »** entamé en 2009 s'est **achevé**, le **chantier école d'éco-construction** a été mis en place, un **chantier école « jardin familiaux »** a été imaginé et **préconçu**.

La **troisième année** le projet s'est **élargi** pour inclure les demandeurs d'emploi du champs de la **culture urbaine**, dans la perspective de la création d'un cluster des industries de la création par ailleurs. L'orientation et l'accompagnement s'est poursuivie. Les **chantier école " Aménagement d'un cœur d'Ilot de la Cité jardin de Stains "** et **" Aménagement d'un local en éco-construction OTI, CIAP "** ont été développés.

Le FSE a permis la **valorisation des patrimoines et des compétence locales afin d'en faire des leviers de développement économique et de renforcer la cohésion sociale** au sein du territoire.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de
Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2009 / avril 2012 (3 projets)

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible : 515 758 €
Montant FSE : 255 043 € (49,45%)
Conseil Régional : 105 101€
CA de Plaine Commune : 155 614€





Chantier école parcours de fouilles archéologiques (*)



Motifs sangue, symbole de la foire des savoir-faire (+)



Foire des savoir-faire (+)



Chantier école éco-construction (⊞)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 88
Dont femmes : 55

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi dans le champs des métiers de la culture et du patrimoine cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen »

(*) Crédits photos R. Beauvisage— toute utilisation sans autorisation préalable est interdite
(+) Crédits photos CA Plaine Commune— toute utilisation sans autorisation préalable est interdite
(⊞) Crédits photos APIJ Pontoise Franciade— toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération de
Seine-Essonne

Appui à la création d'entreprise des porteurs de projets dans les ZUS et DU

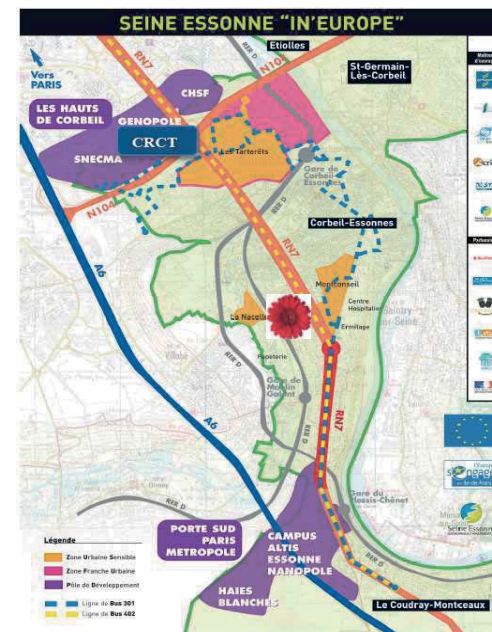
La Maison de l'emploi agit sur un **bassin d'emploi** continu frappé par le chômage : **26% de demandeurs d'emploi** (DE) en 2009, contre environ 5% sur le reste du département. Cette situation est notamment due à la restructuration de l'économie, qui ne s'est pas accompagnée d'une requalification des habitants aux environs. De sorte que les **besoins humains en matière de services à la personnes** ne sont pas couverts, alors que les personnes formées pour les métiers industriels historiquement porteurs dans cette zone restent exclus du marché de l'emploi.

La Maison de l'Emploi vise avec ce projet à corriger cette situation. Elle met en place une formation diplômante, en partenariat avec l'IUT d'Evry, pour la création d'entreprises dans le domaine des services à la personne plus particulièrement. Cette formation s'intitule **Diplôme Universitaire Création d'Activité de Service** (DU CAS). Cet aspect du projet comporte une **phase de pré-admission** (afin de **diagnostiquer les projets**, mettre à jour les connaissances des porteurs, accompagnement pour la définition du projet et **jury de sélection** pour entrer dans la formation), et une **phase de formation (deux unités d'enseignement (UE) complémentaires** correspondants au premier semestre d'étude Bac+1 : management de projets [UE1] et approche juridique [UE2]).

Une autre volet du projet consiste en des **ateliers de sensibilisation** à la simulation d'entreprise. Deux ateliers seront proposés : BGMARK (jeu de rôle d'initiation à la **gestion d'entreprise**, sur 2 jours) et SIMULECO (jeu de rôle d'initiation à la **démarche marketing**, sur 3 jours).

Ce projet sur 6 mois a été complété par un autre projet, en dehors du cadre d'In'Europe, comprenant les Unités d'Enseignement qui complètent le formation au DU CAS et deux autres ateliers de formations. Un suivi post-diplôme est aussi assuré par les partenaires traditionnels de l'insertion, de la formation et de l'accès à l'emploi.

Le **FSE contribue donc à réduire la fracture sociale** qui existe au sein de l'Essonne, à **révéler les talents locaux** et à les faire fructifier afin de **rendre le territoire plus dynamique**, et ses **habitants plus confiants en leurs compétences**.



Maître d'ouvrage

Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry

Dates de réalisation

Septembre 2009 / Décembre 2010

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la Communauté d'agglomération de Seine Essonne

Financement

Montant total éligible : 121 521,00 €

Montant FSE : 54 042 € (44,47%)

CA Seine-Essonne



Mesure 1.3
Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise
Sous-mesure 1.3.1
Accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprises et/ou d'activités

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants :
40

Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14
91 830 Le Coudray-Montceaux
Tél : 01.69.90.86.70
Fax : 01.69.22.34.00
www.agglo-seinssonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions
marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr
Jean-Yves SIGISCAR, directeur de la MDE
jean-yves.sigiscar@mde-corbeilevry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La sensibilisation et l'accompagnement à la création d'entreprise des porteurs de projets dans les ZUS et DU sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

Mesure 2.2
Développement des politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et leur mobilité
Sous-mesure 2.2.2
Amélioration et développement de l'accès et de la participation des femmes au marché du travail



Communauté d'agglomération de
Seine-Essonne

Accompagnement des femmes de plus de 45 ans sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi

Le Service Public de l'Emploi a diagnostiqué des **difficultés d'insertion pour les femmes de plus de 45 ans**. L'offre de service de Pôle Emploi ne répond pas spécifiquement à ce type de public. Ces femmes sont donc confrontées à une **concurrence très forte sur le secteur tertiaire** et cumulent souvent des difficultés sociales et culturelles.

Il s'agit ici de **permettre à ces publics de mieux connaître le contexte économique et élargir leurs choix professionnels** afin de cibler leur recherche d'emploi, d'optimiser leur stratégie de pénétration et de décrocher un emploi durable lié à leur projet professionnel.

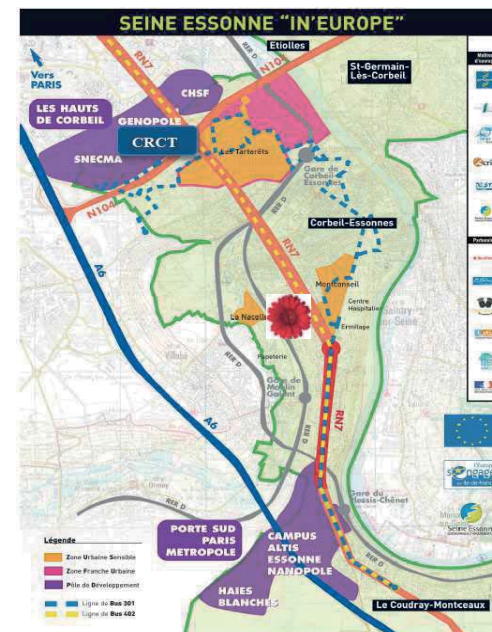
Les objectifs visés étant :

- Sur le plan professionnel : de **détecter et lever les freins à l'emploi** ; d'élargir les choix professionnels, de découvrir d'autres secteurs ; de restaurer ses compétences et de les élargir selon les besoins du poste visé et du marché ; **d'améliorer sa culture générale d'entreprise** et de mieux connaître le bassin d'emploi local ; de connaître les aides à l'embauche et d'être capable de renégocier leur contrat ; **d'acquérir une démarche proactive sur le marché de l'emploi et d'être capable de l'appliquer sur la durée** si l'embauche n'aboutit pas pendant l'accompagnement.
- Sur le plan personnel : de **se redynamiser**, se remotiver, se resocialiser le cas échéant, de retrouver une activité ; de reprendre confiance en soi ; de considérer son âge comme un atout à promouvoir ; **de reconnaître ses compétences et de les valoriser ; de se remettre en situation de travail**.

Tous les emplois sont visés, surtout dans les secteurs porteurs ou à développer ou à réorganiser, notamment en PME/PMI locales, ou dans les collectivités locales ou associations selon le projet réaliste défini après la phase de bilan.

Le résultat attendu étant **un taux de placement de 50 à 70% à 6 mois**, que ce soit en CDI ou CDD supérieur à 3 mois, une entrée en formation qualifiante, ou la création d'entreprise.

Le FSE en soutenant cette action permet **l'aide au retour à l'emploi ciblée des femmes de plus de 45 ans**, leur permet d'obtenir un emploi pérenne et leur apporte un suivi.



Maître d'ouvrage

Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry

Dates de réalisation

Janvier 2008 / décembre 2008

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la Communauté d'agglomération de Seine Essonne

Financement

Montant total éligible : 42 511,00 €
Montant FSE : 14 600,00 € (34,34%)
MDE Corbeil-Essonnes/Evry : 27 911,00 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 36

Dont femmes : 36

Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14

91 830 Le Coudray-Montceaux

Tél : 01.69.90.86.70

Fax : 01.69.22.34.00

www.agglo-seinssonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions

marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr

Jean-Yves SIGISCAR, directeur de la MDE

jean-yves.sigiscar@mde-corbeilevry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'accompagnement des femmes de plus de 45 ans sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Communauté d'agglomération de
Seine-Essonne

Accompagnement des seniors sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi

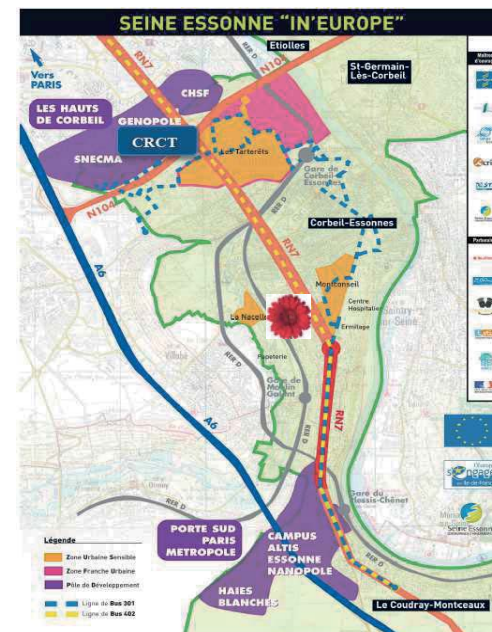
Le territoire au sein duquel est implantée la Maison de l'Emploi (MDE) Corbeil-Essonnes / Evry est marqué par de fortes disparités économiques et sociales, particulièrement dans les zones urbaines sensibles (ZUS).

De plus, les seniors constituent une catégorie particulière sur le marché de l'emploi, qui nécessite un accompagnement spécifique : le taux d'emploi des seniors en France étant l'un des plus faibles en Europe, **la remise en emploi des seniors est devenue une priorité nationale.**

La Maison de l'Emploi vise avec ce projet à **accroître l'employabilité des seniors en difficulté pour leur recherche d'emploi**, leur permettre d'obtenir un emploi pérenne et leur **apporter un suivi en emploi**. Il s'agit de **contribuer à modifier les mentalités tant au niveau des entreprises qu'au niveau des seniors eux-mêmes**, à travers un accompagnement individuel et collectif.

La mise en œuvre de ce projet se structure autour de la mise en place de **plusieurs actions** différentes : entretiens individuels réguliers, coaching d'équipe, organisation de job dating, cocktails, rencontres avec les entreprises lors des petits déjeuners MEDEF.

Le **FSE contribue donc à appuyer la réduction des difficultés d'accès à l'emploi des seniors**, en soutenant la mise en place d'actions permettant de leur redonner confiance mais aussi d'améliorer leur employabilité et ainsi d'envisager un retour en emploi pérenne.



Maître d'ouvrage

Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry

Dates de réalisation

Janvier 2008 / Décembre 2010

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la Communauté d'agglomération de Seine Essonne

Financement

Montant total éligible : 426 584,00 €

Montant FSE : 206 006,00 € (48,29%)

CA Seine-Essonne : 154 578,00 €

MDE Corbeil-Essonnes/Evry : 66 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants
sur 3 ans : 192

Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14
91 830 Le Coudray-Montceaux
Tél : 01.69.90.86.70
Fax : 01.69.22.34.00
www.agglo-seinessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions
marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr
Jean-Yves SIGISCAR, directeur de la MDE
jean-yves.sigiscar@mde-corbeilevry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'accompagnement des seniors sur la formation, l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Communauté d'agglomération de
Seine-Essonne

Amorçage de projets, sensibilisation à la création reprise d'entreprise pour les habitants de la CA Seine Essonne notamment des quartiers Politiques de la Ville

La création d'entreprise est plus difficile dans les quartiers qu'ailleurs :

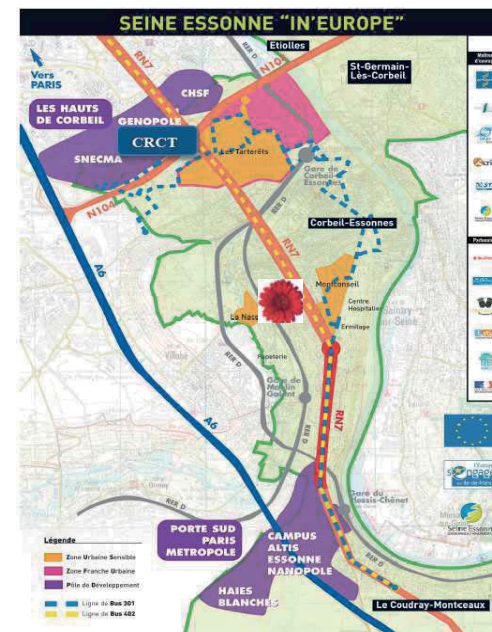
- L'information sur les possibilités et moyens de créer ou reprendre une entreprise y est beaucoup moins relayée que sur le reste du territoire
- Les structures d'accompagnement à la création d'entreprises y sont peu présentes
- Les habitants n'ont pas conscience et confiance dans leurs capacités à créer une entreprise

C'est pourquoi cette opération, qui concerne tous les publics du territoire de la Communauté d'Agglomération de Seine-Essonne mais **s'adresse en particulier aux quartiers Politiques de la Ville**, vise à **sensibiliser, à informer, et à apporter un accompagnement sur la création et la reprise d'entreprise.**

Le dispositif se structure autour de quatre actions :

- **Actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat** : il s'agit d'organisation d'évènements au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération, tels qu'une foire, ou un concours d'idées, afin de promouvoir l'esprit d'entreprise et de stimuler l'émergence d'idées de création
- **Animation d'un centre de ressources et documentation** : il s'agit là d'offrir aux porteurs de projets un fond documentaire, mais également les moyens informatiques et bureautiques nécessaires à l'approfondissement de leur projet
- **Activité d'amorçage de projets**, via la mise en place d'ateliers interactifs ainsi que d'entretiens individuels

Dans le cadre de ce projet, **le FSE contribue donc à renforcer et à encourager la création d'entreprise**, ce qui permet d'améliorer la situation de l'emploi notamment dans les quartiers en difficulté, ainsi que de favoriser l'égalité des chances.



Maître d'ouvrage

Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la Communauté d'agglomération de Seine Essonne, notamment les quartiers Politiques de la Ville

Financement

Montant total éligible : 373 225,00 €
Montant FSE : 129 224,00 € (34,62 %)
 Caisse des Dépôts
 CA Seine Essonne
 Etat

Mesure 1.3
Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise
Sous-mesure 1.3.1
Accompagnement des créateurs ou
repreneurs d'entreprises et/ou d'activités



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 150
Dont femmes : 60

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises créées à l'issue de l'accompagnement (en %) : 60
Taux de sortie durable de la liste des DE de plus de 6 mois, 18 mois après leur inscription (en %) : 10
Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) : 10
Taux d'abandon des volontaires au cours des 2 premiers contrats (en%) : 10

Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14
91 830 Le Coudray-Montceaux
Tél : 01.69.90.86.70
Fax : 01.69.22.34.00
www.agglo-seinessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions
marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr
Jean-Yves SIGISCAR, directeur de la MDE
jean-yves.sigiscar@mde-corbeilevry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'amorçage de projets et la sensibilisation à la création/reprise d'entreprise pour les habitants de la CA Seine Essonne notamment des quartiers Politique de la Ville sont cofinancés par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Communauté d'agglomération de
Seine-Essonne

Création d'une couveuse d'entreprises dédiée pour les habitants des ZUS

Afin d'être complète et sécurisante, l'offre de services proposée par la Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry aux créateurs d'entreprise, notamment les services « Amorçage de Projets et sensibilisation à la création d'entreprise pour les habitants des ZUS » et « Accompagnement de porteur de projets dans les ZUS », doit logiquement intégrer une phase accompagnement/test pour la création d'une entreprise.

C'est en réponse à de nouveaux besoins et comportements décelés chez les porteurs de projet que le concept de couveuse a été développé.

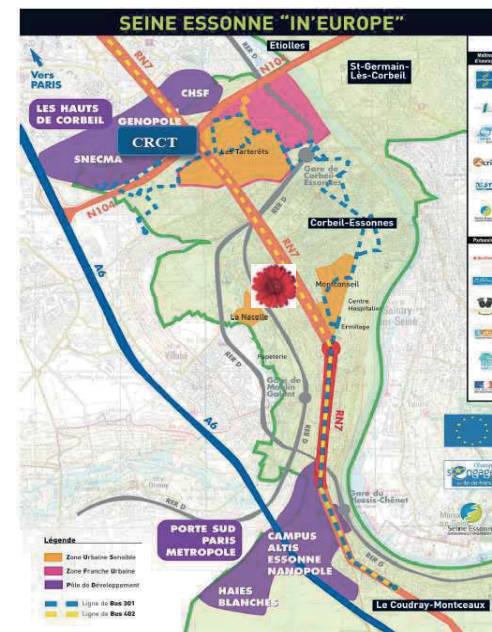
La couveuse est un dispositif:

- D'appui et d'aide préalable à la création d'entreprise et offre au porteur de projet un accompagnement spécialisé.
- Au sein duquel les porteurs de projets peuvent tester leur activité en grandeur réelle et valider la faisabilité économique de leur projet. Ils agissent dans le cadre d'un parcours sécurisé, en bénéficiant d'un accompagnement professionnel, et cela en amont de la création de leur entreprise.

Le but de la couveuse est de permettre aux futurs entrepreneurs de commencer une petite production, de tester leur marché et de facturer, d'apprendre le métier d'entrepreneur et de vaincre les freins psychologiques.

La première étape est l'étude d'opportunité en 2008, la seconde est la création de la couveuse en 2009. **L'objectif visé étant de renforcer l'accompagnement des créateurs d'entreprise, tant sur l'acquisition de nouveaux savoir-faire/savoir-être que sur les chances de mener à bien son projet d'entreprise.** La solitude de chef d'entreprise est réelle et concrète; la couveuse d'entreprise lui permet de traverser ces caps plus sereinement. L'objectif est d'accompagner 25 « couvés » entrées/sorties permanentes par an pour un taux de transformation attendu de 60%.

Ce projet, soutenu par le FSE, complète les outils d'accompagnement à la création d'entreprise du territoire. Il renforce le potentiel économique du territoire de l'Agglomération Seine-Essonne en encourageant les activités d'innovation et contribue à accrocher les quartiers en difficultés au développement généré en renforçant leur inclusion sociale et territoriale.



Maître d'ouvrage

Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry

Dates de réalisation

Septembre 2008 / décembre 20

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de la Communauté d'agglomération de Seine Essonne

Financement

Montant total éligible : 35 000 €

Montant FSE : 15 700 € (44,9%)

MDE Corbeil-Essonnes/Evry : 19 300 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de créateurs/repreneurs
accompagnés par an : 25

Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14
91 830 Le Coudray-Montceaux
Tél : 01.69.90.86.70
Fax : 01.69.22.34.00
www.agglo-seinssonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions
marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr
Jean-Yves SIGISCAR, directeur de la MDE
jean-yves.sigiscar@mde-corbeilevry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'étude préalable à la création d'une couveuse d'entreprises dédiée pour les habitants des ZUS est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

Communauté d'agglomération de
Val-de-France

Accompagnement et suivi renforcés des créateurs-repreneurs dans les quartiers sensibles de Val-de-France : de l'optimisation à la valorisation des parcours

Les études et les actions menées sur le territoire de Val de France ont montré que le territoire souffrait d'un déficit d'accompagnement et de suivi post-crétion des porteurs de projets de création et de reprise d'entreprise.

La communauté d'agglomération Val de France a donc souhaité le **renforcement du dispositif local en matière d'accompagnement et de suivi des porteurs de projet** nécessitant un accompagnement renforcé avant et après la création. Pour cela elle s'appuie sur un **prestataire extérieur sélectionné par marché public** en 2010, ACCET Val d'Oise technopôle. L'action de Val de France consiste donc à suivre le pilotage de la mission et le prestataire retenu, et à assurer l'évaluation des actions mises en œuvre.

Le projet a deux objectifs principaux :

- **Renforcer le dispositif global d'appui à la création d'entreprise** en misant sur un accompagnement renforcé des publics et privilégiant une **relation de proximité** avec une action comprenant : accueil et orientation des porteurs de projets, accompagnement dans le montage du projet de création et dans les démarches de création, accompagnement dans la recherche de locaux et mise en relation avec les propriétaires, évaluation et suivi des besoins après la création
- **Favoriser l'ancrage territorial des entreprises et créer des synergies** pour accompagner plus efficacement le jeune chef d'entreprise dans le développement de son activité : **organisation d'un suivi de l'entreprise** pendant les 3 premières années d'activité, organisation de rencontres régulières avec les chefs d'entreprises suivis, mise en relation des entrepreneurs avec des experts et/ou conseillers en fonction des problématiques de développement rencontrées par les entreprises

Dans le cadre de ce projet, **le FSE contribue à soutenir la création d'activités et à favoriser l'égalité des chances** en accompagnant dans leurs démarches les populations des quartiers sensibles du territoire.



Maître d'ouvrage

CA de Val de France

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du territoire de Val de France

Financement

Montant total éligible : 169 512,00 €

Montant FSE : 76 279,00 € (45%)

CA de Val de France : 37 192,00 €

Conseil Régional : 12 500 €

Conseil Général : 5 000 €

CDC : 20105 €

ADP : 17 000 €

Apports en nature : 1 436 €





Salon de la création (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants (sur 2 ans) : 220
Dont femmes : 70

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises créées à l'issue de l'accompagnement (en %) : 85
Taux de sortie durable de la liste des DE de plus de 6 mois, 18 mois après leur inscription (en %) : 50
Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) : 1
Taux d'abandon volontaire au cours des 2 premiers contrats : 0

Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot
95 400 VILLIERS-LE-BEL
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-valdefrance.fr

Contact (chef de file/MO)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement économique
sbouffard@agglo-valdefrance.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'accompagnement et le suivi renforcés des créateurs-repreneurs dans les quartiers sensibles de Val-de-France : de l'optimisation à la valorisation des parcours sont cofinancés par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Communauté d'agglomération de
Val-de-France

Une cellule emploi en ZFU pour développer l'accès des habitants aux emplois en ZFU

Le territoire des ZFU (Zones Franches Urbaines) se caractérise par une réelle dynamique en matière de créations d'entreprises : plus de 70% des entreprises nouvellement créées sur le territoire s'y installent. Pour conforter cette dynamique, la mise en œuvre d'une véritable politique d'accompagnement des Très Petites Entreprises est nécessaire afin de permettre la pérennisation de ces activités émergentes qui sont souvent fragiles hors accompagnement.

Dans le cadre du dispositif ZFU, une des conditions pour bénéficier de certaines exonérations, est l'obligation faite à l'entreprise de compter parmi ses effectifs, une proportion de salariés issue des quartiers prioritaires. Cependant, certaines entreprises ont des difficultés à repérer les compétences dont elles ont besoin à l'intérieur des territoires concernés et qu'elles sont demandeuses d'un interlocuteur unique et facilitateur.

C'est pourquoi la communauté d'agglomération a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement, dont les objectifs généraux seront de développer une offre de services intégrée en direction des entreprises pour un développement durable des TPE dans les quartiers et de mettre en place une stratégie locale en faveur de l'emploi en ZFU et d'anticipation des besoins en recrutement.

Les objectifs opérationnels seront de :

- Développer un guichet unique
- Créer un service d'accompagnement des chefs d'entreprises dans le cadre de leur recrutement
- Favoriser l'emploi des publics visés, qui sont les personnes en recherche d'emploi, jeunes et adultes, résidant dans les quartiers prioritaires (ZUS) et autres

Avec le soutien du FSE, le projet consistera à permettre aux habitants des zones urbaines sensibles du territoire, présentant des difficultés d'accès à l'emploi même lorsqu'ils disposent d'une qualification/expérience significative, de bénéficier des activités et des emplois créés en ZFU.



Maître d'ouvrage

CA de Val de France

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2010

Lieu de réalisation

Zones Franches Urbaines de Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel

Financement

Montant total éligible : 50 000,00 €

Montant FSE : 25 000,00 € (50%)

CA Val de France : 25 000 €





L'espace Europe à Garges-lès-Gonesse, en ZFU (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 30
Dont femmes : 15

Résultat

Mise en l'emploi de demandeurs d'emploi : 15

Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot
95 400 VILLIERS-LE-BEL
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-valdefrance.fr

Contacts (chef de file/MO)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement
économique
sbouffard@agglo-valdefrance.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La création d'une cellule emploi en ZFU pour développer l'accès des habitants aux emplois en ZFU est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

Communauté d'agglomération de
Val-de-France

Développer et structurer une nouvelle approche des compétences au sein des TPE et PME sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Val de France

Ce projet visant à développer une nouvelle approche des compétences au sein des entreprises du territoire, comporte dans un premier temps une **mission de diagnostic** confiée à un prestataire extérieur permettant de définir les axes de travail nécessaires à la réalisation des objectifs généraux de la mission.

Ces objectifs généraux sont les suivants :

- Procéder à une **analyse comparative de l'offre et de la demande d'emploi** sur le territoire : préfiguration de la fonction observatoire des compétences qui sera mise en place dans le cadre de la maison de l'emploi
- Procéder à une enquête et **analyser les besoins en compétences des TPE/PME, afin d'adapter l'offre de formation** et définir des actions à mettre en œuvre par les différents partenaires pour développer la fonction ressources-humaines des entreprises du territoire
- Accompagner les entreprises dans la définition de leurs besoins en matière de recrutements et les **mettre en relation** avec les demandeurs d'emploi du territoire
- **Valoriser le public demandeur d'emploi de l'agglomération** en incitant les entreprises à recruter des jeunes, des demandeurs d'emploi de longue durée, des personnes en situation de transition professionnelle, des seniors, des femmes, des personnes issues de l'immigration, des personnes présentant un handicap

Dans le cadre de ce projet, **la contribution du FSE permettra à la communauté d'agglomération de mieux pouvoir aider les acteurs socio-économiques** (branches, entreprises, collectivités territoriales) à **mieux prendre en compte la dimension « ressources humaines » de leurs projets**, grâce à un effort d'anticipation des évolutions de l'emploi et des compétences et de diffusion plus systématique de l'ensemble des outils existants sur le champ de l'accès à la qualification et de la reconnaissance des compétences.



Maître d'ouvrage

CA de Val de France

Dates de réalisation

Janvier 2010 / septembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du territoire de Val de France

Financement

Montant total éligible : 100 000,00 €**Montant FSE :** 45 000,00 € (45%)

CA Val de France : 19 935 €

Fonds de revitalisation économique : 35 065 €





Tables rondes (*)

Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot
95 400 VILLIERS-LE-BEL
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-valdefrance.fr

Contacts (chef de file/MO)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement
économique
sbouffard@agglo-valdefrance.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le développement et la structuration d'une nouvelle approche des compétences au sein des TPE et PME sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Val de France sont cofinancés par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

Communauté d'agglomération de
Val-de-France

Requalification compétitive des parcs d'activités économiques de Val de France : vers de nouveaux services solidaires en direction des entreprises

Avec **trois parcs d'activités économiques sur le territoire** de Val de France, les actions de requalification des espaces publics engagées depuis plus de 10 ans par la communauté d'agglomération ont permis de répondre à une véritable attente des acteurs économiques. Ce processus en cours d'achèvement sur le territoire de Val de France a permis de passer à un **deuxième phase d'accompagnement des entreprises installées sur ces parcs.**

Aussi, pour conforter la démarche de requalification engagée et renforcer l'attractivité du territoire, il apparaît aujourd'hui nécessaire pour Val de France et les partenaires associés comme la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise/Yvelines (CCIV) et les associations d'entreprises de **développer des projets de services et d'équipement solidaire à l'attention des entreprises et des salariés.** Par ce biais, les parcs d'activités économiques de la communauté d'agglomération offriront un **niveau de services de qualité compatible avec les attentes des entreprises.**

La mise en œuvre de ce projet de requalification comporte trois étapes :

- **L'identification des besoins des entreprises et des salariés** (le nombre d'entreprises ciblées est estimé à 500) : cette étape permet d'avoir une vision partagée des services manquants ou mal satisfaits sur les PAE de Val de France
- **L'identification des actions existantes sur d'autres territoires** : benchmark des initiatives exemplaires réalisées sur d'autres territoires de manière à impliquer l'ensemble des acteurs dans ce type de démarche
- **L'approfondissement d'un ou de deux scénarios permettant au territoire de bénéficier de nouveaux services** en direction des entreprises et des salariés : élaboration de fiches actions (les actions proposées devant rentrer dans le cadre de l'innovation sociale et avoir un caractère d'exemplarité) et étude de faisabilité des propositions retenues

Le FSE contribuera donc à la poursuite et à l'approfondissement de la démarche de requalification compétitive des parcs d'activités économiques, et par ce biais à l'augmentation de **l'attractivité du territoire pour les entreprises** comme pour les salariés.



Maître d'ouvrage

CA de Val de France

Dates de réalisation

Janvier 2010 / juin 2011

Lieu de réalisation

Villes de Sarcelles, Garges-lès-Gonesse,
Villiers-le-Bel

Financement

Montant total éligible : 106 140,00 €**Montant FSE** : 47 763,00 € (45%)

CA de Val de France : 33 377 €

CCIV : 7 000 €

Aéroports de Paris : 18 000 €





Parc d'activités des Doucettes ()*

Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot
95 400 VILLIERS-LE-BEL
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-valdefrance.fr

Contacts (chef de file/MO)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement
économique
sbouffard@agglo-valdefrance.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La requalification compétitive des parcs d'activités économiques de Val de France : vers de nouveaux services solidaires en direction des entreprises est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Communauté d'agglomération de
Val-de-France

Service d'amorçage de projets Val de France/ Citeslab

Depuis juin 2005, et grâce au financement européen, **le service d'amorçage de projets (SAP) Val de France a permis de concentrer l'accueil et l'orientation des projets de création d'entreprises** sur le territoire de Val de France. Une meilleure articulation entre les différents acteurs du territoire a été menée, et un **parcours d'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises** (notamment pour le financement) a été construit. Des permanences ont été mises en place dans tous les quartiers ciblés et des ateliers d'émergence d'idée et de créativité se tiennent tous les mois pour les porteurs de projets.

Il s'agit ici de poursuivre les actions qui ont été menées depuis le démarrage de l'action. En complément de cette poursuite d'action, **Initiative 95, en partenariat avec l'agglomération de Val de France et grâce au financement du FSE souhaite développer et structurer une filière de l'économie solidaire et sociale sur le territoire.** L'appui sur le SAP permettra de développer aussi de nouvelles activités sur le territoire via des projets alternatifs.

Le rôle de la fonction du service d'amorçage de projet est la suivante :

- Détecter dans les quartiers les projets de création potentiels
- Délivrer une information de qualité, claire, en adéquation avec les besoins propres à chaque porteur de projet
- Expliquer le rôle des acteurs sur le territoire et les services proposés pour accompagner les porteurs de projet
- Apporter une orientation correspondant à la maturité du projet et à la nature de l'aide dont le futur créateur a besoin

En cofinçant ce projet, **le FSE contribue à encourager la création d'entreprises** au sein de l'agglomération de Val de France ainsi que l'objectif d'égalité des chances, participant ainsi à **renforcer la cohésion sociale du territoire.**



Maître d'ouvrage

Initiative 95

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du territoire de la CA Val de France

Financement

Montant total éligible : 199 134,00 €

Montant FSE : 82 334 € (41,35%)

CA Val de France : 65 000 €

Caisse des Dépôts : 17 000 €

Préfecture- CUCS : 25 000 €

Apports en nature : 9 800 €





Salon de la création (*)

Formations (*)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 2 ans : 700
Dont femmes : 280

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises créées
à l'issue de l'accompagnement (en %) : 75

Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot
95 400 VILLIERS-LE-BEL
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-valdefrance.fr

Contacts (chef de file/MO)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement
économique
sbouffard@agglo-valdefrance.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le service d'amorçage de projets Val de France/Citeslab est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »

(*) Crédits photos Communauté d'Agglomération Val de France – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération de
Val-de-France

Développer l'implantation de structures I.A.E.

L'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi de l'est du Val d'Oise constatent, et ce depuis déjà plusieurs années, la **faible implantation de structures d'insertion par l'activité économique (IAE)**.

A ce jour il existe peu d'entreprises d'insertion implantées sur le territoire et une entreprise de travail temporaire d'insertion récemment installée. Il n'y a pas d'atelier et chantier d'insertion (ACI) sur le territoire de Val de France.

Ce projet de développement de l'implantation de structures IAE s'appuie sur une étude visant à poser un diagnostic permettant de définir les axes de travail nécessaires à la réalisation des objectifs généraux définis.

Les objectifs généraux de cette action consisteront à :

- Apporter les éléments permettant **d'appréhender l'importance de l'IAE en matière de création d'emplois d'insertion et de développement économique** sur le territoire de Val de France, mais aussi son impact en matière de cohésion sociale, et de réponse aux publics les plus en difficulté
- **Produire une carte géographique** des structures d'IAE conventionnées, des chantiers éducatifs, des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et des activités d'insertion professionnelle issues notamment de la mobilisation des grandes organisations caritatives
- **Présenter les perspectives de développement** de l'IAE
- **Visualiser les modes de structuration des réseaux et des acteurs** de l'IAE de manière pratique
- **Valoriser l'importance** quantitative et qualitative des initiatives d'IAE
- Créer et harmoniser des **outils de suivi et de reporting** communs à tous les acteurs
- **Donner des éléments d'appréciation au plan national** pour conjuguer territorialisation et cohésion sociale et territoriale

Avec le soutien du FSE, la communauté d'agglomération pourra ainsi développer et organiser sur son territoire la présence de structures IAE afin de **favoriser l'insertion des publics les plus fragilisés**.



Maître d'ouvrage

CA de Val de France

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2010

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du territoire de Val de France

Financement

Montant total éligible : 46 000,00 €

Montant FSE : 23 000,00 € (50%)

GIP adife : 10 000 €

CA Val de France : 13 000 €





Réunions politique de la ville (*)

Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot
95 400 VILLIERS-LE-BEL
Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-valdefrance.fr

Contacts (chef de file/MO)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement
économique
sbouffard@agglo-valdefrance.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le développement de l'implantation de structures I.A.E. est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Social Européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

1ères expériences en emploi

L'opération permet à des jeunes de 16 à 20 ans de **vivre une première expérience professionnelle, parfois difficile à obtenir sans réseau**. Cette première expérience prend la forme d'un contrat à durée déterminée de 2 semaines en mairies de Chanteloup-les-Vignes et d'Andrécy. La priorité est accordée aux jeunes de 16/17 ans.

Les activités proposées varient en fonction du projet professionnel du jeune ainsi que des possibilités offertes en mairie. **Les jeunes sont accompagnés par un tuteur** (employé de mairie), lequel reste en lien avec le référent de la mission locale. Ainsi, le jeune reste suivi au cours de son expérience et en cas de problème, une solution est recherchée avec le tuteur en mairie ainsi que le référent de la mission locale.

L'opération est donc basée sur un **partenariat local avec la mission locale et les mairies** (point information jeunesse...). Décibels tient le rôle de suivi administratif de par son statut d'association intermédiaire. Elle s'assure que les jeunes sont en droit d'exercer une activité professionnelle et assure leur suivi administratif, de même que leur rémunération (SMIC).

Chaque jeune reçoit un carnet de première expérience professionnelle dont l'objectif est l'évaluation, non pas la notation. Ce carnet comprend un rappel des objectifs et une grille d'évaluation portant sur le comportement et les compétences du jeune. Cette dernière est remplie de manière indépendante par le jeune et le tuteur mairie. Elle donne lieu à un échange entre les deux parties. **Après la période d'immersion professionnelle, la mission locale reçoit chaque jeune pour lui permettre de restituer cette expérience dans la perspective d'un projet professionnel.**

Dans le cadre de ce projet, **le FSE apporte sa contribution à la mise en place d'un dispositif d'insertion professionnelle, visant à faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail**, et à promouvoir l'égalité des chances puisque sont aidés les jeunes n'ayant pas encore de réseau professionnel.



Maître d'ouvrage

Association Multi Services Décibels

Dates de réalisation

Janvier 2012 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Mairies de Chanteloup-les-Vignes et Andrécy

Financement

Montant total éligible : 39 936,09 €

Montant FSE : 14 936,09 € (37,40%)

CA2RS : 10 000 €

Politique de la ville : 15 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 35
Dont femmes : 18

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet 1ères expériences en emploi est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Appui à l'accompagnement vers l'emploi des publics suivis par les Relais Emploi Conseil de la CA2RS

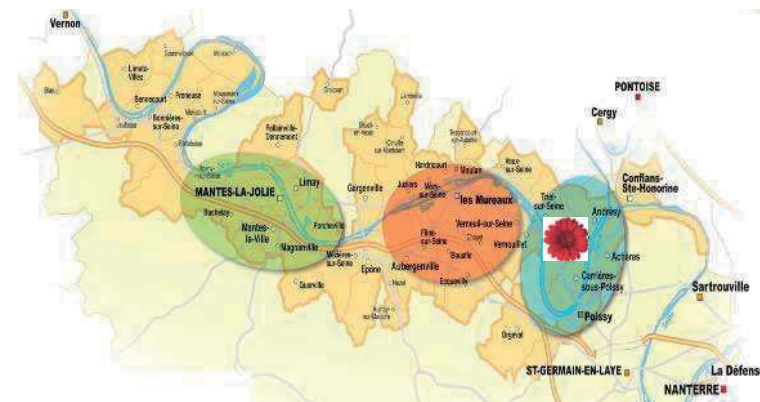
L'opération vise à permettre au public d'identifier et d'analyser ses compétences, ses aptitudes, ses axes de progression et ses motivations.

Elle s'applique à résoudre les difficultés repérées qui entravent l'insertion professionnelle et l'accès à un emploi durable, révélées au cours de l'accompagnement par les Relais Emploi Conseil (REC) de la CA2RS : l'autonomie et l'estime de soi, la posture par rapport à l'emploi suite à des échecs répétés ou l'incompréhension des codes requis en entreprises, l'articulation entre problématiques personnelles et accès à l'emploi et communication verbale et écrite.

Autant de freins à l'emploi durable pour les 30 demandeurs d'emploi de la CA2RS prévus au prévisionnel. **Une approche globale de la personne en proposant des entretiens individuels fondés sur une démarche réflexive sera effectuée.** Il y aura recours, si besoin, en concertation avec les conseillers des REC, à des passages de tests de personnalité, d'identification des aptitudes, du comportement et des intérêts professionnels. Le contenu se déroulera en 3 phases, avec 12 heures par bénéficiaire :

- Phase 1 : accueil en binôme avec le conseiller du REC (1 heure) : accueil, information sur le déroulement de l'intervention, objectifs, articulation avec les autres interventions, identification des points qui seront travaillés avec le CPF, durée et rythme d'intervention proposés.
- Phase 2 : contractualisation et démarrage de l'investigation : quels freins partagés et quels leviers pour lever ces freins (10 heures) : entretiens individuels d'exploration (tests, travail personnel si possible), analyse et réflexion partagée, techniques d'entretien pour lever les freins partagés, relier le travail mené aux cibles de pistes professionnelles.
- Phase 3 : Bilan avec le conseiller et le bénéficiaire (1h).

Dans le cadre de ce projet, le FSE permet l'accompagnement des demandeurs d'emploi, en les aidant à identifier et surpasser leurs difficultés d'accès à l'emploi.



Maître d'ouvrage

Centre de promotion par la formation

Dates de réalisation

Janvier 2012 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Espace Emploi Entreprise
de Chanteloup-les-Vignes

Financement

Montant total éligible : 42 013 €
Montant FSE : 20 013 € (47,64%)
CA2RS : 22 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 30

Dont femmes : 15

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'appui à l'accompagnement vers l'emploi des publics suivis par les Relais Emploi Conseil de la CA2RS est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Recrutement, insertion, professionnalisation dans le secteur de l'aide et des services à la personne

Le **CIMAP** (Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne) propose un plan d'action visant à **qualifier et professionnaliser les demandeurs d'emploi dans le secteur de l'aide à la personne** grâce à la mise en œuvre d'un dispositif de formation partant de la sensibilisation des demandeurs d'emploi, en passant par la validation du projet professionnel, la préparation au concours, et la formation.

Le CIMAP et ses partenaires ont décidé de territorialiser un dispositif d'actions intégrées et coordonnées entre elles afin de **faciliter et l'accès à la qualification et l'accès à l'emploi**. Ce dispositif d'insertion comprend 3 grands axes :

- Un pôle de sensibilisation et d'orientation professionnelle
- Un pôle pré qualifiant
- Un pôle qualifiant et diplômant

Les objectifs d'égalité des chances et de vieillissement actif sont ciblés de manière prioritaire en ce que le projet prévoit de favoriser l'accès à l'emploi pour tous les publics de la CA2RS.

Le FSE soutient le CIMAP dans son action de qualification et de professionnalisation des acteurs du secteur de l'aide à la personne, contribuant ainsi à améliorer l'insertion professionnelle notamment des demandeurs d'emploi.



Maître d'ouvrage

CIMAP

Dates de réalisation

Janvier 2012 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine
(CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 72 470,38 €

Montant FSE : 36 004,33 € (49,68%)

Conseil Général des Yvelines : 15 000 €

Autres financements publics : 21 466, 05 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 37

Nombre de femmes: 36

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le recrutement, l'insertion, et la professionnalisation dans le secteur de l'aide et des services à la personne sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)
Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Aide à l'intégration des jeunes en entreprise

L'opération prévoit de recruter de jeunes demandeurs d'emploi et leur permettre ainsi de gagner en compétences, savoir-faire et savoir-être, par l'insertion professionnelle : les participants sélectionnés en fonction de leur motivation sont immergés sur chantier (bâtiment, jardinage, repassage, ...) et leur accompagnement par un encadrant de Décibels atteint 100% de leur temps de mission. Les encadrants et leur qualité varient en fonction du chantier et du jeune à accompagner.

L'encadrement est nécessaire pour assurer un résultat de travail professionnel et une réelle discipline de la part du jeune. Le travail des participants est rémunéré par Décibels au SMIC. Le recrutement peut aussi bien être effectué au sein de la base de données de Décibels qu'en lien avec les prescripteurs locaux (mission locale, Relais Emploi conseil, Pôle Emploi...).

Décibels se charge de négocier avec le client (entreprise ou donneur d'ordre particulier) pour faciliter la pérennisation de l'activité confiée au jeune demandeur d'emploi.

L'« **égalité des chances** » est une **priorité transversale prise en compte de manière spécifique ici** dans la mesure où l'opération permet à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé quel que soit leur profil.

Le FSE en soutenant cette action, permet l'intégration d'un nombre plus important de jeunes en entreprises, dans les marchés ANRU et autres, et ainsi de contribuer à ce que ces entreprises embauchent plus facilement les jeunes.



Maître d'ouvrage

DECIBELS

Dates de réalisation

Janvier 2011/ Décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine
(CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 113 831,89 €
Montant FSE : 37 864,94 € (33,3%)
Conseil Régional Ile-de-France : 4 132,81 €
DECIBELS : 71 834,14 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 2 ans : 40

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'aide à l'intégration des jeunes en entreprise est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

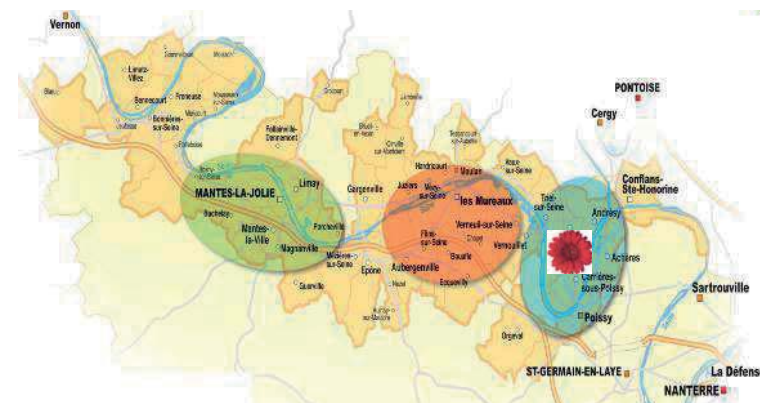
Soutien à l'entrepreneuriat local/pole de proximité CA2RS - Aide à l'émergence des projets

Le Service d'Amorçage de Projet / CitésLab contribue à :

- **Sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire** de la CA2RS à la **création d'activité** via l'organisation d'actions collectives d'information et de sensibilisation sur des thématiques liées à la création d'entreprise et sur les outils locaux d'appui à la création d'entreprise et d'activités marchandes, notamment dans les quartiers «Politique de la Ville».
- Détecter les porteurs et faire émerger, parmi les habitants des quartiers « politique de la ville », des projets de création d'activité et les orienter vers les structures d'accompagnement et de financement présentes sur le territoire : **mise en place d'une permanence d'accueil des porteurs de projet.**
- **Faciliter le parcours de création** et mettre les porteurs de projets de création d'activité en relation avec l'offre d'accompagnement et de financement adaptée à leur besoin
- **Inciter les porteurs de projets à s'inscrire dans la dynamique de rénovation urbaine de leur quartier** : mise en place, si nécessaire, d'actions de formation collectives.

Un chargé de mission est mobilisé à temps plein pour mettre en œuvre cette opération : il accueille et accompagne les porteurs de projet de création d'activité ou d'entreprise vers les structures d'accompagnement et de financement actives sur le territoire. Il travaille donc en lien avec ces structures. **L'accompagnement est individuel, mais peut faire l'objet d'actions collectives**, si besoin est. Par ailleurs, le chargé de mission effectue un suivi des créateurs, depuis leur accueil au sein du Service d'Amorçage de Projet, jusqu'à la création de l'activité. Des bureaux de permanences sont utilisés dans les quartiers visés directement par l'opération.

Ainsi, **le FSE en favorisant l'action du service d'amorçage de projets**, favorable à la diffusion de l'esprit d'entreprise et à la création d'activités, **concourt ainsi au renforcement du dynamisme ainsi qu'à l'attractivité du territoire.**



Maître d'ouvrage

MDE Amont 78

Dates de réalisation

Janvier 2010 / Décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine (CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 133 111,00 €

Montant FSE : 34 345,00 € (25,8%)

Caisse des dépôts : 36 123 €

Conseil Régional : 15 000 €

DIRECCTE IDF : 5 109 €

MDE Amont 78 : 42 534 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants en 2010 : 150
Nombre de participants en 2012 : 155
Dont femmes : 63

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Soutien à l'entrepreneuriat local/pole de proximité CA2RS - Aide à l'émergence des projets » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) Crédits photos communauté d'agglomération 2 Rives de Seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

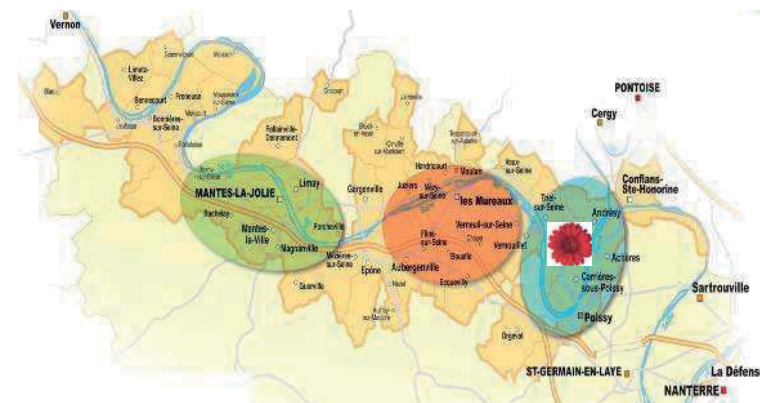
Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Animation emploi/formation filière éco-construction et efficacité énergétique CA2RS

Ce projet, dédié à la filière éco-construction et efficacité énergétique et mobilisant un **animateur emploi/formation**, se structure autour de trois axes d'actions.

- **Un axe 1 d'information et de communication sur la filière** : programmation d'actions d'information collectives ; valorisation ou réalisation de supports pédagogiques de démonstration de l'évolution des techniques de construction et de rénovation thermique ; réalisation d'un stand spécifique pour participer aux différentes manifestations à vocation emploi sur le territoire ; réalisation d'expositions photos ; réalisation d'un livret synthétique sur l'évolution des compétences professionnelles ; repérage et valorisation des chantiers « exemplaires » sur le territoire...
- **Un axe 2 visant à mettre en place une offre de formation répondant aux nouveaux besoins de compétences** : réalisation ou valorisation de guides sur l'offre de formation initiale et continue ; portail internet dédié ; développement de plateaux techniques permettant la présentation concrète des compétences mobilisées et leurs appropriations par les acteurs locaux ; mise en réseau des formateurs territoriaux et leur professionnalisation ; réalisation d'enquêtes sur les pratiques RH des entreprises de ce secteur et de leurs besoins en outils de gestion des ressources humaines ; animation de réseaux d'entreprises de la filière sur les thématiques emploi/formation associant les acteurs de la formation...
- **Un axe 3 pour le développement de l'emploi** : renforcer en ingénierie (fonction ressource) les acteurs locaux dans le montage d'actions d'insertion (chantier-école, chantiers à vocation insertion, actions pré-qualifiantes) adaptées aux spécificités de ce secteur ou élaboration de modules spécifiques intégrés à d'autres actions « plus larges » ; réaliser des tableaux de bords des actions initiées et leur suivi ; développer des outils adaptés aux encadrants techniques des acteurs IAE ; création de passerelles pour permettre aux DE d'accéder aux formations FEEBAT ; mise en place de référentiels métiers communs aux acteurs économiques de cette filière,...

En soutenant ce projet d'animation formation/emploi, **le FSE encourage le développement d'une filière d'avenir pour le territoire de la CA2RS ainsi que la promotion de l'accès à l'emploi et à la formation.**



Maître d'ouvrage

Maison de l'emploi (MDE) Amont 78

Dates de réalisation

Mai 2012 / Décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine (CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 35 059,45 €

Montant FSE : 14 059,45 € (40,1%)

CA2RS : 9 000 €

DIRECCTE : 12 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Pas d'indicateurs

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'animation emploi/formation filière éco-construction et efficacité énergétique CA2RS est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

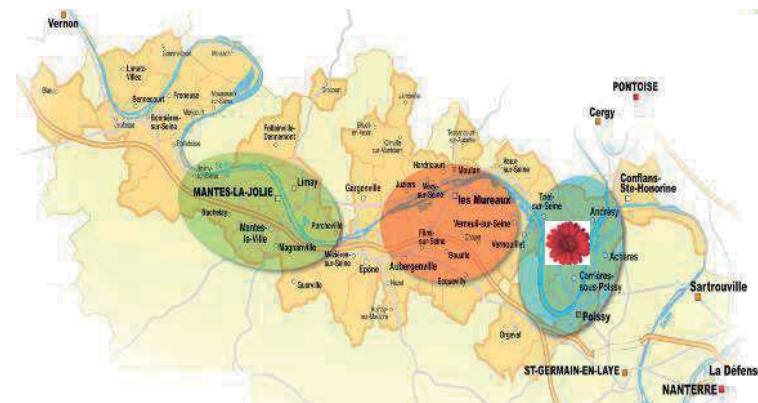
Mise en place d'ateliers techniques et de formation destinés à apporter de nouvelles compétences aux professionnels de la filière bâtiment dans le cadre de la filière éco-construction Seine Aval

L'objectif de ce projet, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de développement économique de la communauté d'agglomération 2 rives de Seine (CA2RS) et du pôle éco-construction de Seine Aval, est de **structurer des parcours de formation professionnalisante et de formation professionnelle continue** pour organiser un pôle de formation et **accompagner les professionnels de la filière bâtiment vers de nouveaux métiers**. La mise en place d'ateliers vise ainsi à amener les professionnels du bâtiment à **intégrer de nouvelles compétences**.

Deux types d'ateliers ont notamment été mis en place au cours des années :

- **Des ateliers de développement des entreprises sur les marchés de l'éco-construction**, « développer son activité », afin de favoriser le développement des entreprises existantes sur les marchés de l'éco-construction ; de faciliter la création de nouvelles activités sur le territoire ; d'accélérer la reconversion professionnelle des salariés. **Des sessions de coaching sont également organisées**. Ces sessions ont pour but d'aider des professionnels ou de nouvelles entreprises de la CA2RS à affiner certains points de leur activité.
- **Des ateliers techniques**, sur plusieurs thématiques précises : éco-matériaux, ventilation, réglementation thermique, rénovation énergétique, techniques d'isolation et d'étanchéité à l'air, ...

Dans le cadre de ce projet, le **FSE soutient ainsi la filière du bâtiment**, son développement et son maintien, mais **permet également la diffusion au sein de cette filière de compétences nouvelles et favorables aux objectifs du développement durable**.



Maître d'ouvrage

SHERPA - consultants et formateurs

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine
(CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 48 523,74 €
Montant FSE : 24 030,75 € (49,52%)
SHERPA : 24 492,99 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants en 2010/2011 : 85

Nombre de participants en 2012 : 30

Dont femmes : 10

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La mise en place d'ateliers techniques et de formation destinés à apporter de nouvelles compétences aux professionnels de la filière bâtiment dans le cadre de la filière éco-construction Seine Aval est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) *Crédits photos communauté d'agglomération 2 Rives de Seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite*



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Soutien à l'entrepreneuriat local sur les communes de la communauté d'agglomération 2 Rives de Seine

L'opération a pour objet **l'accompagnement et le conseil des futurs porteurs de projets d'entreprise** de la CA2RS. L'objectif est d'aider les bénéficiaires à la construction de projets d'entreprises viables, au travers d'une démarche pédagogique adaptée au profil des différents candidats ; l'aboutissement étant la formalisation d'un plan d'affaire notamment pour financer la création effective de l'entreprise (accompagnement ante-crédation) : 130 participants originaires de la CA2RS au prévisionnel.

Il s'agit **d'aider le bénéficiaire à définir et mettre en œuvre son projet**, jusqu'à une première étape de réalisation lui permettant d'en apprécier les conditions de faisabilité.

Le **premier niveau d'accompagnement consiste souvent à répondre aux demandes des porteurs de projets**, à savoir :

- Informations quant aux dispositifs d'aide à la création
- Montage des dossiers économiques
- Questions d'ordre administratif, juridique, social, fiscal et financier
- Elaboration d'un plan marketing et réalisation d'outils de communication

L'accompagnement peut se poursuivre après immatriculation de l'entreprise : c'est l'accompagnement post-crédation (13 participants originaires de la CA2RS au prévisionnel). Les éléments techniques et méthodologiques sont apportés au dirigeant pour **assurer la pérennité de son activité et son développement**. Le conseiller apporte une dynamique de réflexion et d'action au créateur.

Dans le cadre de ce projet, **le FSE contribue à soutenir et à aider dans leur démarche les porteurs de projets d'entreprise**, à favoriser l'émergence d'activités viables et pérennes, et par ce biais, **œuvre en faveur du développement ainsi que du dynamisme du territoire** de la Communauté d'Agglomération.



Maître d'ouvrage

ATHENA BGE Yvelines

Dates de réalisation

Janvier 2012 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine (CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 64 937,08 €
Montant FSE : 32 468,54 € (50%)
 Etat NACRE : 12 987,42 €
 Conseil Général : 5 194,97 €
 AGEFIPH : 3 246,85 €
 ATHENA BGE Yvelines : 11 039,30 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants en 2012 : 143
Dont femmes : 43

Résultat

Taux de survie à 3 ans des entreprises
créées à l'issue de l'accompagnement de
cette opération (en %) : 80

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le soutien à l'entreprenariat local sur les communes de la communauté d'agglomération 2 Rives de Seine est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) Crédits photos communauté d'agglomération 2 Rives de Seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Action de formation au profit des salariés en CDD en par- cours d'insertion sur les postes de propreté et espaces verts en vue de favoriser leur employabilité dans le secteur privé

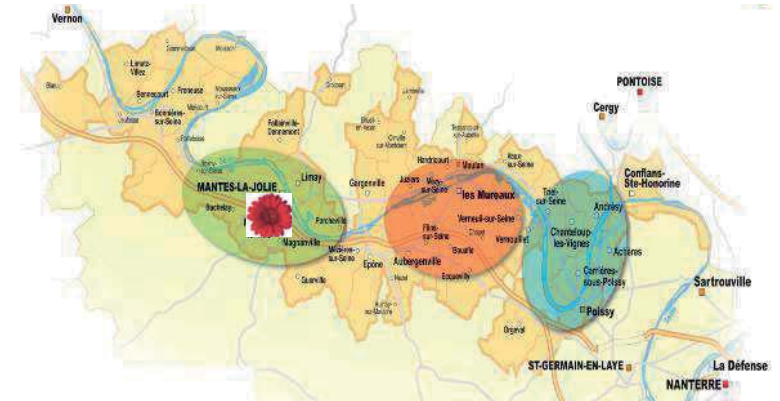
Ce projet a pour objectif de **développer les compétences, les aptitudes et de valoriser l'employabilité des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion**, en vue de favoriser leur professionnalisation et leur accès à l'emploi durable. Pour cela, le projet s'appuie sur **deux types de formations** :

- formation spécifique aux métiers de la propreté délivrée par un organisme spécialisé (l'IHNI)
- formation spécifique en entretien des espaces verts (Centre Horticole d'Enseignement Professionnel), structurée autour de six thèmes principaux : la reconnaissance des végétaux, l'entretien du gazon, l'entretien des plantations, l'entretien des circulations, le nettoyage des espaces verts, l'entretien des zones non cultivées et l'utilisation du matériel thermique, la sécurité en espaces verts

Ces formations techniques combinent théorie et apprentissage dans le cadre de l'activité de production. L'augmentation des capacités professionnelles des salariés et la valorisation des acquis sont assurées par la **délivrance d'une attestation validée par l'organisme de formation spécialisé**.

En fonction des modules, la formation pourra aussi avoir lieu sur des sites où Val Services doit intervenir (avec l'accord du client), afin de **mettre les salariés en situation réelle d'emploi**. Pour la formation en entretien des espaces verts, les formations pratiques se déroulent sur le terrain, là où Val Services travaille habituellement.

Dans le cadre de ce projet, **le FSE contribue à la mise en place de formations permettant l'accès à la qualification et à l'employabilité de salariés en cours de processus d'insertion**, contribuant ainsi à l'égalité des chances.



Maître d'ouvrage

Val Services

Dates de réalisation

Janvier 2010 / Décembre 2011

Lieu de réalisation

Val Fourré, Mantes-la-Jolie

Financement

Montant total éligible : 71 870 €

Montant FSE : 27 870 € (38,78%)

CAMY : 44 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Heures de formation sur le temps de travail en 2010 : 3402
Nombre de participants en 2010 : 20
Nombre de participants attendus sur 2011/2012 : 40

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Magali GAZARD - Responsable adjointe
du service Politique de Ville
magali.gazard@camy-info.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'action de formation au profit des salariés en CDD en parcours d'insertion sur les postes de propreté et espaces verts en vue de favoriser leur employabilité dans le secteur privé est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Promotion de l'apprentissage et identification de nouvelles filières de formation par alternance

Le croisement de différentes études sur les marchés de l'emploi, les offres de formations, le profil scolaire de la population de Seine Aval montrent **une surreprésentation de la population des moins de 25 ans avec des niveaux de qualification faibles** dans une zone d'emploi d'environ 6 600 entreprises.

Fort de ce constat, **la CCIV souhaite poursuivre les actions engagées en 2010**, à savoir :

- avoir une démarche de promotion de l'apprentissage auprès des acteurs locaux de l'orientation, de jeunes et prescripteurs.
- finaliser et promouvoir des nouvelles filières de formation de l'Institut de Formation par l'Alternance (IFA) du Mantois et de l'IFABTP auprès des prescripteurs et entreprises.

Pour ce faire, la Direction des études et de la prospective de la CCIV réaliseront **des études de marchés sectorielles afin de valider les ouvertures de filières prochaines** en apprentissage dans les deux IFA. En complément, l'IFA du Mantois et l'IFABTP en partenariat avec les acteurs locaux, organiseront des informations ciblées auprès des entreprises, des rencontres avec les collèges (prioritairement en zone d'éducation prioritaire), les lycées et IUT du territoire, et des rencontres avec des jeunes non scolarisés.

Les résultats attendus sont une **augmentation du nombre de candidats et d'apprentis d'origine scolaire et non scolaire, issus de la CAMY** (plus particulièrement des quartiers CUCS), de la **reconnaissance de l'apprentissage** comme voie complémentaire de formation, du nombre de jeunes ayant conservé leur contrat en alternance suite à la démarche de médiation du CFA et/ou de ses partenaires.

Pour l'action d'identification des futures filières de formations, l'objectif est **l'ouverture de nouvelles formations en adéquation avec les besoins du territoire**, la fidélisation des entreprises partenaires du territoire de Seine Aval et plus particulièrement de la CAMY, ainsi que l'information des tuteurs et des maîtres d'apprentissage.

Le FSE soutient donc la promotion de l'apprentissage et l'identification de nouvelles filières de formation par alternance, afin de favoriser l'insertion des jeunes mais également de répondre aux besoins du territoire pour son développement économique.



Maître d'ouvrage

Chambre de commerce et d'Industrie
Versailles Val-d'Oise/Yvelines
(CCIV)

Dates de réalisation

Janvier 2010 à décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Financement

Montant total éligible : 169 523 €
Montant FSE : 84 761 € (50%)
CCIV : 84 762 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de jeunes participants en 2010 : 92

Nombre de participants attendus

en 2011/2012 : 540

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Magali GAZARD - Responsable adjointe
du service Politique de Ville, Emploi, Insertion
magali.gazard@camy-info.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La promotion de l'apprentissage et l'identification de nouvelles filières de formation par alternance en Seine Aval sont cofinancées par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Chantier école bâtiment

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dans le secteur en tension du BTP.

La mise en œuvre opérationnelle du dispositif est assurée par un organisme de formation prestataire, dans le cadre d'un marché initié par le maître d'ouvrage qui a en charge :

- Le recrutement des stagiaires
- La réalisation des chantiers, l'encadrement technique et la formation des stagiaires
- L'organisation de 2 stages en entreprises
- L'accompagnement socioprofessionnel des stagiaires.

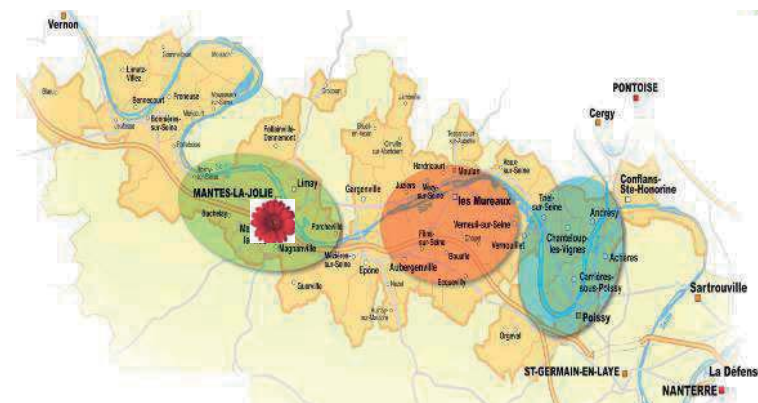
La pédagogie du chantier école s'appuie sur l'**apprentissage en situation réelle**. Cet apprentissage est **complété par des temps de formation théoriques**.

En parallèle, un accompagnement socio professionnel a pour objectif de construire le parcours du stagiaire. La progression du stagiaire est consignée dans un livret.

La CAMY et l'organisme de formation mobile s'appuient sur **les partenaires prescripteurs du territoire : la mission locale, le Pôle Emploi et le Conseil général**.

Les pré requis pour intégrer le dispositif sont d'être demandeur d'emploi. L'objectif du processus est de constituer des équipes mixtes priorisant le public jeunes (8 jeunes et 4 adultes), qui devront avoir un projet professionnel dans le bâtiment validé, et résidant prioritairement sur le territoire de la CAMY.

Le FSE, en soutenant le chantier école bâtiment, permet donc une insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi dans le secteur en tension qu'est le BTP. Les équipes contribuent également à la rénovation d'équipements d'utilité sociale dans l'agglomération (gymnases, stade nautique, Graff Park) et donc à l'attractivité du territoire.



Maître d'ouvrage

Service Politique de la ville emploi insertion
de la Communauté d'Agglomération
de Mantes-en-Yvelines (CAMY)

Dates de réalisation

Janvier 2010 / Décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Financement

Montant total éligible : 435 460 €

Montant FSE : 196 513 € (43,33%)

Conseil Régional Ile de France : 173 843 €

Etat : 42 500 €

CAMY : 14 604 €

Apports en nature de la Commune de
Mantes la Ville : 8 000 €





Chantier école (*)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants en 2010/2011 : 72

Nombre de participants
attendus en 2012 : 24

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Magali GAZARD - Responsable adjointe
du service Politique de Ville
magali.gazard@camy-info.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le chantier école bâtiment est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Syndicat intercommunal du Val de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Amélioration de l'Emploi par le Reclassement et l'Apprentissage – AERA

L'objectif de cette opération est **d'intégrer des apprentis dans différents services de la Mairie** permettant également à la ville **d'anticiper sur les départs en retraites** et ainsi de mettre en place une **gestion prévisionnelle des emplois et compétences**.

La Ville des Mureaux a en charge l'enseignement pratique de l'apprenti.

3 objectifs essentiels :

- **embaucher 27 apprentis** susceptibles de prendre des emplois municipaux nécessités par le renouvellement des générations
- **permettre aux jeunes en difficultés scolaires d'obtenir un diplôme** et un savoir-faire professionnel
- **accompagner les jeunes de 16 à 25 ans pour la recherche d'un emploi** à l'issue de leur formation.

31 tuteurs sont prévus pour 27 apprentis.

Les apprentis sont rémunérés et leur salaire correspond à un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et du niveau d'étude. Une bonification indiciaire est attribuée à chaque maître d'apprentissage.

Les bénéficiaires sont forcément inscrits dans un CFA et ont personnellement fait une demande auprès de la Mairie. **La sélection se fait en fonction des besoins identifiés par les différents services de la Mairie et sur entretien.**

Des feuilles de présence seront signées par l'apprenti et le tuteur. Il y aura également des points d'étape réguliers entre le maître d'apprentissage et l'apprenti. **Un questionnaire sera également réalisé en fin de formation** pour connaître la suite du parcours de l'apprenti.

Le FSE, en soutenant l'amélioration de l'emploi par le reclassement et l'apprentissage permet l'intégration des jeunes dans la recherche d'un emploi et l'anticipation des départs en retraites en Mairie.



Maître d'ouvrage

Direction des ressources humaines
Mairie des Mureaux

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Commune des Mureaux

Financement

Montant total éligible : 389 667 €
Montant FSE : 50 000 € (12, 83%)
ETAT Mission ville : 20 000€
Direction des ressources humaines
Mairie des Mureaux :
319 667 € (82, 04%)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 27

Nombre de femmes : 16

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Fanny LEBRÉ -
Chargée de mission Europe -
Syndicat Intercommunal du Val de Seine
flebre@netvaldeseine.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'Amélioration de l'Emploi par le Reclassement et l'Apprentissage est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Syndicat intercommunal du Val de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Insertion sociale, scolaire et professionnelle pour les jeunes de 16 à 26 ans

L'atelier a pour but d'accueillir **80 jeunes et adultes de 16 à 26 ans, sans activité et en grande difficulté**, pour une insertion sociale scolaire et professionnelle qui s'effectuera par une **remise à niveau individualisée**.

La pédagogie et les outils sont propres à l'Atelier Pédagogique Individualisé (A.P.I) et s'adaptent au cas par cas, au vue des difficultés repérées chez chaque stagiaire. Il comprend notamment des **formateurs spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme**.

Les entrées et sorties sont permanentes, chaque stagiaire venant sur la base du volontariat. Il est adressé à l'API par un référent. Après une phase de bilan de positionnement, l'A.P.I. établit un parcours de formation individualisé.

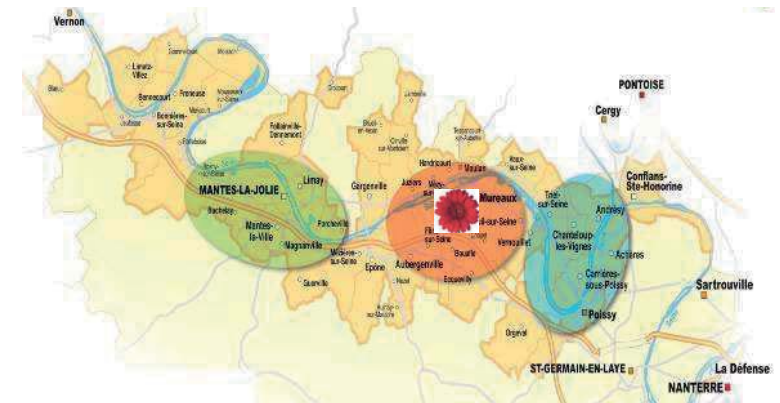
Une première prise de contact (accueil en présence de toute l'équipe de l'API, du référent social du jeune et des parents s'il s'agit d'un mineur) permet au jeune de se familiariser avec le fonctionnement pédagogique et de définir les temps de présence de celui-ci.

Ensuite le stagiaire vient passer des tests de niveau qui permettent d'établir un **programme pédagogique individualisé en fonction des difficultés repérées et de l'orientation prédéfinie**.

Les présences des jeunes sont quotidiennement relevées, il en va de même pour les absences sont signalées aux référents et parents des mineurs.

Un tableau de statistiques annuel renseigne les données administratives de chaque stagiaire, la date d'entrée en formation, l'intitulé de la formation, le référent social, la date de sortie et le motif (réussites, emploi, concours, entrée en formation...).

Le FSE, en soutenant l'action de l'A.P.I. contribue à l'insertion sociale des jeunes en difficulté, notamment ceux qui sont issus des zones urbaines sensibles.



Maître d'ouvrage

Atelier Pédagogique Individualisé

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Commune des Mureaux

Financement

Montant total éligible : 131 022 €

Montant FSE : 35 722 € (27, 26%)

Commune des Mureaux :

11 300 €

ETAT : 68 500 €

ASP : 14 000 €

Financements externes privés :

1 500 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 80

Nombre de femmes : 60

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Fanny LEBRÉ -
Chargée de mission Europe -
Syndicat intercommunal du Val de Seine
flebre@netvaldeseine.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'insertion sociale, scolaire et professionnelle pour les jeunes de 16 à 26 ans est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)
Syndicat intercommunal du Val de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Pass'entreprendre en Val de Seine

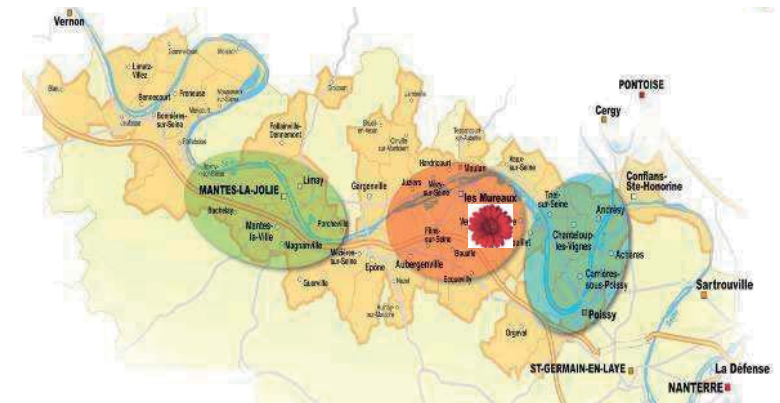
Depuis l'année 2004 les porteurs de projet du territoire bénéficient **d'un dispositif global unique et gratuit d'appui à la concrétisation des projets d'activité économique**. Celui-ci englobe les deux phases critiques de la création d'entreprise que sont la **phase montage de projet**, et la **phase de démarrage** où les créateurs d'entreprise sont accompagnés pendant plusieurs mois.

L'année **2008** a permis au Comité de Bassin d'Emploi (CBE) de renforcer son dispositif. Le **Pass'entreprendre** consiste en un **accueil** et un **accompagnement des porteurs de projet**. 195 bénéficiaires ont signé celui-ci : 173 personnes ont bénéficié d'un accompagnement ante création, et fin 2008, le nombre d'entreprises connues est de 71, qui ont généré 251 emplois.

Les nouveautés mises en place en 2009 étaient les suivantes :

- **La prise en charge des RDV vers des experts** en fonction de leur besoin (Avocat, DRH, Fiscaliste, Conseiller en gestion, conseiller en communication).
- **Un appui technique** : Les créateurs ne disposant pas d'environnement favorable à l'étude de leur projet ont eu à leur disposition des locaux, du matériel informatique adapté ainsi qu'un centre de documentation doté d'ouvrages et de revues professionnelles.
- Pour mesurer son efficacité dans le temps, **un lourd travail de relance** fût effectué auprès de chaque porteur de projet afin d'améliorer la qualité de suivi de leur parcours.
- **Le Financement** : le montage du dossier pour la demande de prêt est pris en charge intégralement par le CBE. En 2008, il a financé 75% des accompagnements des dossiers ayant obtenu un prêt d'honneur de la plateforme Val de Seine Initiatives. Sur 48 entreprises financées, 36 émanent du dispositif Pass'entreprendre.
- **Les conférences** (des conférences à la création d'entreprise) **et les formations** (notamment par BG Mark; le Club des créateurs l'ETINCELLE qui promeut la création et le soutien des jeunes créateurs d'entreprises; des formations à la comptabilité, à la gestion...).

Le FSE, en soutenant la mise en place du **Pass'entreprendre**, a permis le renforcement d'un réseau d'acteurs économiques et d'opérateurs de la création d'activité, et d'intégrer le suivi du démarrage des entreprises dans les missions des professionnels de la création.



Maître d'ouvrage

Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine

Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2009

Lieu de réalisation

Commune des Mureaux

Financement

Montant total éligible : 150 986 €
Montant FSE : 60 000 € (39, 74%)
DDTEFP : 7 500 €
Politique de la ville - CUCS : 30 000 €
MDE Amont 78 : 10 936 €
Bouafle : 1 822 €
Syndicat intercommunal : 16 763 €
CNASEA : 3 507 €
CCVS : 20 458 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 320

Nombre de femmes : 105

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Fanny LEBRÉ -
Chargée de mission Europe -
Syndicat Intercommunal du Val de Seine
flebre@netvaldeseine.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'opération « Pass' entreprendre en Val de Seine » est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) *Crédits photos* – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Syndicat intercommunal du Val de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Recrutement, insertion, professionnalisation dans le secteur de l'aide et des services à la personne

Porté par la Maison De l'Emploi (MDE) Amont 78, **le dispositif Centre d'Initiative aux Métiers d'Aide à la Personne (CIMAP) propose un plan d'action visant à qualifier et professionnaliser les acteurs du secteur de l'aide à la personne** grâce à la mise en œuvre d'un dispositif de formation partant de la sensibilisation des demandeurs d'emploi ou salariés du secteur, en passant par la validation du projet professionnel, la préparation aux concours, et la formation.

Ce dispositif est territorialisé et met en place des **actions intégrées et coordonnées entre elles afin de faciliter l'accès à la qualification et l'accès à l'emploi.**

Quatre actions composent l'opération FSE. Trois actions d'assistance aux personnes, à destination d'un public exclusivement muriautin :

- Pôle de sensibilisation et d'orientation des DE qui vise 68 participants
- Actions préparatoires aux qualifiants qui vise 39 participants
- Diplômant et qualifiants qui vise 21 participants

La quatrième action est une action d'animation – coordination du dispositif.

Le CIMAP confie l'organisation pédagogique à des organismes de formation partenaires, sélectionnés par appel à projet, qui détiennent les agréments leur permettant de dispenser les formations ciblées.

Le FSE, en soutenant ce projet, permet la qualification et la professionnalisation des acteurs du secteur de l'aide à la personne.



Maître d'ouvrage

MDE Amont 78

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Commune des Mureaux

Financement

Montant total éligible : 171 287, 83 €
Montant FSE : 85 717, 83 € (50,04 %)
 Conseil Général des Yvelines : 61 000 €
 Conseil Régional d'Ile-de-France: 24 570 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 128

Nombre de femmes : 123

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Fanny LEBRÉ -
Chargée de mission Europe -
Syndicat Intercommunal du Val de Seine
flebre@netvaldeseine.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le recrutement, l'insertion, et la professionnalisation dans le secteur de l'aide et des services à la personne sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Syndicat intercommunal du Val de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Soutien à l'entrepreneuriat local / Aide à l'émergence de projets

L'offre d'accompagnement et de financement à la création d'entreprises parvient difficilement dans les quartiers urbains difficiles où elle semble parfois inadaptée. Pourtant, **il existe un potentiel de création d'activités inexploité.**

Le Service d'amorçage de Projet a ainsi pour vocation de travailler dans le cadre d'un **partenariat actif avec les organismes d'appui à la création d'entreprises** pour :

- Animer des **ateliers d'information et de sensibilisation sur l'initiative entrepreneuriale** et les outils locaux d'appui à la création
- **Susciter l'émergence de projets** (individuels et collectifs) via la mobilisation, l'identification et la sensibilisation de personnes relais
- Faciliter le parcours de la création d'entreprise pour les porteurs de projets à travers **une mission de premier accueil dans les quartiers.**
- **Assurer une mission de "relais post création" pour les jeunes entreprises installées dans les quartiers prioritaires** afin qu'elles soient conseillées ou orientées vers des structures d'appui en cas de besoins (suivi de gestion, problématique fiscale, sociale, juridique..).
- Participer à **l'émergence d'outils innovants en termes d'appui à la création** à partir de l'identification des besoins des porteurs de projet et des freins qu'ils rencontrent.
- **S'inscrire dans la démarche de dynamisation du quartier de façon plus large** en concourant à la création ou au développement d'une logique d'animation basée sur une approche globale du quartier

Avec la contribution du FSE, le soutien à la création d'entreprises devra permettre de dynamiser les quartiers grâce à un partenariat local actif conjuguant l'économie et le social sur des projets concrets, **de favoriser la création d'emplois locaux** et ainsi **d'améliorer l'attractivité et le cadre de vie des populations des quartiers.**



Maître d'ouvrage

MDE Amont 78

Dates de réalisation

Janvier 2009/ décembre 2010

Lieu de réalisation

Commune des Mureaux

Financement

Montant total éligible : 130 102,00 €

Montant FSE : 25 247,00 € (19,41 %)

Caisse des Dépôts et Consignations : 19 350 €

Ville des Mureaux : 11 027 €

CCVS : 8 121 €

MDE Amont 78 : 1 602 €

Apports en nature : 1 500 €

Cofinancements 2009 à ajouter



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Indicateurs à compléter

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr

Fanny LEBRÉ -
Chargée de mission Europe -
Syndicat Intercommunal du Val de Seine
flebre@netvaldeseine.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le Soutien à l'entrepreneuriat local et l'aide à l'émergence de projets sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Soutien technique aux demandeurs d'emploi de la CA2RS

Décibels propose de recruter des demandeurs d'emploi sur évaluation de leurs compétences en interne.

Les participants, sélectionnés en fonction de leur motivation sont immergés sur chantier (bâtiment, jardinage, repassage, ...) et leur accompagnement par un encadrant de Décibels atteint 1/3 de leur mission en termes de temps. Les encadrants et leur qualité varient en fonction du chantier et du demandeur d'emploi à accompagner. Leur mission est d'apporter aux DE tous les savoir-faire et savoir-être adaptés en situation de travail. Le travail des participants est rémunéré par Décibels au SMIC.

Décibels se charge de négocier avec le client pour faciliter la pérennisation de l'activité confiée au DE et d'optimiser par la même les résultats en termes de sorties positives.

Le recrutement pourra également être effectué en lien avec les prescripteurs locaux (mission locale, Relais Emploi conseil, Pôle Emploi...).

Cette opération est à destination de tout demandeur d'emploi de la CA2RS désireux de revaloriser ses compétences et d'en acquérir de nouvelles.

L'égalité des chances, s'agissant d'un critère fondamental de l'insertion, est prise en compte de manière spécifique par l'opérateur. L'association permet au DE, quel que soit son profil, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé malgré les freins à l'emploi dont il souffre.

Le FSE soutient les demandeurs d'emploi dans leur processus d'adaptation professionnelle.



Maître d'ouvrage

Association Décibels

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine
(CA2RS)

Financement

Montant total éligible : 108 382,19 €
Montant FSE : 23 014,19 € (21,23%)
Conseil Régional (dont DDTEFP) : 4 500 €
Autofinancement : 80 868 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants 2011 : 25
Nombre de participants en 2012 : 10
Dont femmes : 5

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le soutien technique aux demandeurs d'emploi de la CA2RS est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) Crédits photos communauté d'agglomération 2 Rives de Seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)
Communauté d'Agglomération 2 rives de Seine
(organisme intermédiaire dans le cadre du PUI EPAMSA)

Techniques théâtrales pour l'emploi et Partir en confiance à la recherche d'un emploi

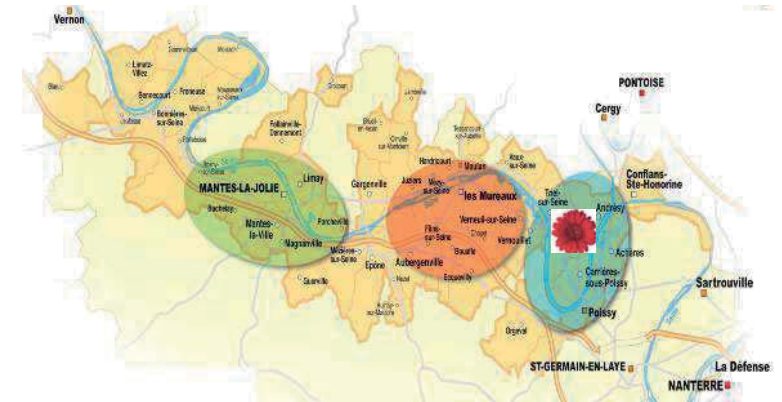
La Compagnie des contraires propose des modules courts permettant aux **personnes fragilisées par les échecs successifs de reconstituer partiellement le socle de confiance en soi et de capacités de communication verbale et non-verbale essentiel dans une recherche d'emploi**. Il s'agit d'une action de dynamisation fondée sur des techniques théâtrales et de jeu, conformément au savoir-faire de l'association.

La Compagnie des contraires met en place 2 sessions de 3 jours et une session de 4 jours pour les demandeurs d'emploi de la CA2RS en 2012. Le nombre de participants par groupe s'élève à 12 personnes maximum. Cela représente 10 jours d'ateliers, à raison de 6h par jour, soit 60 h d'ateliers. Au prévisionnel, 33 participants sont prévus sur ce dispositif.

Les résultats attendus sont qualitatifs et non en termes d'accès direct à l'emploi ou à la formation. Les outils mis en place pour assurer le suivi qualitatif sont sous forme de QCM qui laissent apparaître les points sur lesquels les personnes ont avancé.

L'égalité des chances est prise en compte de manière spécifique, puisqu'un critère de suivi, déterminant le paiement de la subvention, est un effectif de personnes en difficulté récurrente d'insertion supérieur à 50% du nombre total de participants. **Les personnes en difficulté récurrente d'insertion sont les demandeurs d'emploi ayant cumulé les échecs et n'ayant pas eu d'accès durable à l'emploi depuis plusieurs mois.**

Le FSE permet ainsi à des personnes fragilisées et en recherche d'emploi, au travers d'ateliers théâtraux, **de reprendre confiance** en leurs capacités afin de pouvoir mener plus facilement leur démarche de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle.



Maître d'ouvrage

Compagnie des Contraires

Dates de réalisation

Janvier 2011 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Espace Emploi Entreprise
de Chanteloup-les-Vignes

Financement

Montant total éligible : 20 200 €
Montant FSE : 10 100 € (50%)
CA2RS : 10 100 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 2 ans : 73
Dont femmes : 37

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

EPAMSA
1, rue Champagne
78200 Mantes la Jolie
Tél : 01.39.29.21.21
www.epamsa.fr

Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe
f.levi@epamsa.fr
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval
a.comes@epamsa.fr
Marie LEPRETRE - Chargée de mission FSE, CA2RS
m.lepretre@agglo2rs.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Les projets « Techniques théâtrales pour l'emploi » et « Partir en confiance à la recherche d'un emploi » sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



GIP des Territoires de l'Ourcq

Ateliers multimédia et d'aide à la recherche d'emploi pour les participants aux ateliers sociolinguistiques

Les structures de lecture publique ont par nature une **triple mission : culture, loisirs et formation**. Plus spécifiquement, la médiathèque de Noisy-le-Sec, du fait de l'entière gratuité de leur offre et grâce à leur importante amplitude horaire d'ouverture sont très fréquentées et utilisées par l'ensemble de la population noiséenne ainsi que celle des communes limitrophes (Bobigny, Bondy, Romainville essentiellement).

Il reste que des publics restent à conquérir et qu'il convient de **répondre plus spécifiquement encore aux besoins de certaines catégories de la population** notamment la population précarisée et en recherche d'emploi. En effet, du fait du manque de structures à même de répondre à ces besoins sur le territoire, c'est tout naturellement que les publics en difficulté se tournent au quotidien vers les structures de lecture publique qui sont une porte d'entrée importante vers l'apprentissage et la recherche d'emploi. Cette population est majoritairement défavorisée.

L'objectif général de ce projet est le **développement de l'offre de service et de l'accompagnement vers l'emploi et la formation**: il s'agit à la fois d'enrichir l'offre proposée mais aussi de développer l'accompagnement et les médiations pour les publics "empêchés".

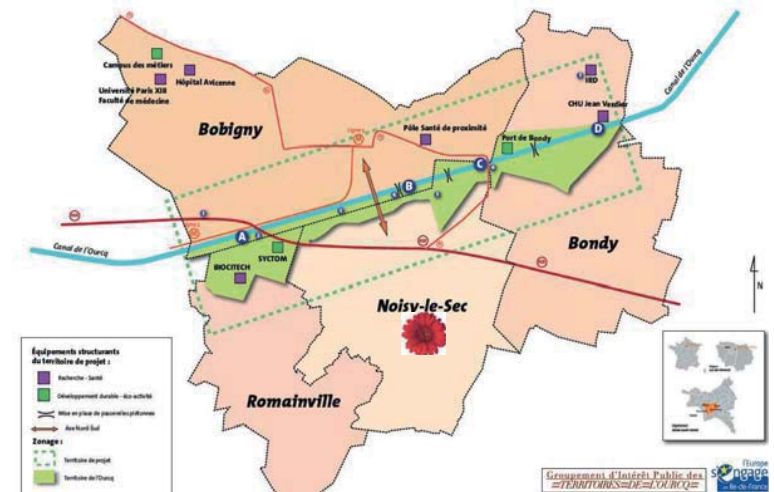
Les objectifs spécifiques sont l'appui à la formation et à la recherche d'emploi et l'appui de la lutte contre l'illettrisme et contre la fracture numérique.

Les actions menées sont les suivantes:

- Développement de l'offre documentaire dans les domaines de l'emploi et de la formation et du Français Langue étrangère.
- Ateliers multimédia.
- Portail de ressources numériques.
- Développement de partenariats destinés à renforcer l'offre de service.

Le FSE soutient ici un projet dont l'un des objectifs marquants est de conduire une requalification positive du territoire. Cette opération qui s'intègre dans le projet In'Europe, et dont la vocation est d'assurer un développement intégré des territoires des communes de Bondy, Bobigny, Noisy-le-Sec et Romainville, est retenue au titre de la politique cohésion sociale et territoriale.

Projet In'Europe **TERRITOIRES DE L'OURCQ**



Maître d'ouvrage

Ville de Noisy-le-Sec

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2010

Lieu de réalisation

Médiathèque Roger Gouhier
et Annexe du Londeau
Ville de Noisy-le-Sec

Financement

Montant total éligible : 46 000 €
Montant FSE : 23 000 € (50%)
Etat (ACSé) : 7 000 €
Ville de Noisy-le-sec : 16 000 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 650

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

GIP des Territoires de l'Ourcq
Hôtel de Ville de Bobigny
31, avenue du Président Salvador Allende
93000 BOBIGNY
Tél : 01.79.64.52.39
<http://www.est-ensemble.fr/>

Contacts (chef de file/MO)

Maria GUERRERO - Coordinatrice du GIP
maria.guerrero@est-ensemble.fr
Contact MO ?

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Les ateliers multimédias et d'aide à la recherche d'emploi pour les participants aux ateliers sociolinguistiques sur les territoires de l'Ourcq sont cofinancés par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »

(*) *Crédits photos : Platform - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite*

Date de mise à jour de la fiche : 19/07/2012



GIP des Territoires de l'Ourcq

Alter garde d'enfants : étude et projet pilote

Ce projet est structuré autour de deux actions.

La première est la réalisation d'une **étude interne aux 4 villes sur des modes de garde innovants**, à partir d'un diagnostic qui viserait à recueillir auprès des services municipaux de la Petite Enfance prioritairement mais pas exclusivement les besoins identifiés, en y associant les services de l'emploi ou de l'insertion. Ce recueil des besoins privilégiera ceux d'une population en recherche d'emploi ou déjà dans l'emploi mais rencontrant des difficultés de garde. Cette partie diagnostic vise également à **identifier les possibilités d'accueil sur un mode innovant** : quelle structure pourrait être mobilisée ? Quels horaires atypiques pourraient être proposés ? etc. La deuxième partie de l'étude se concentrerait ainsi sur la faisabilité juridique, technique, opérationnelle des possibilités pré identifiées et des **préconisations sur la meilleure solution possible pour chaque ville, et dans la mesure du possible, une solution unique à mettre en place sur l'ensemble des villes.**

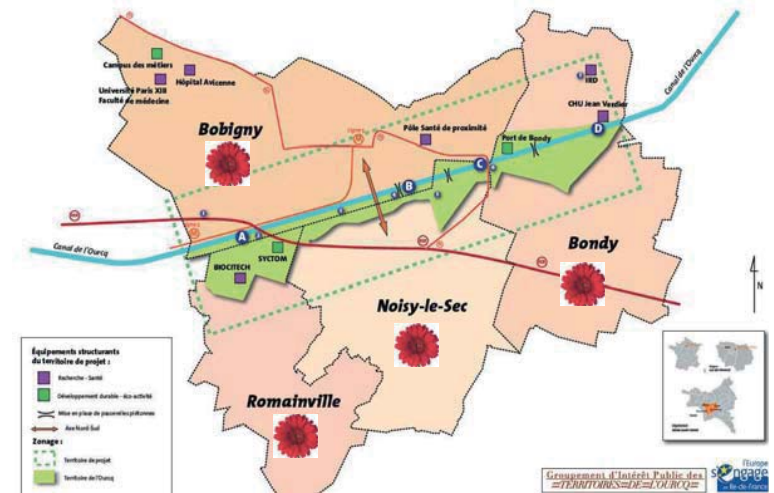
Le deuxième volet de ce projet est la **mise en place par la ville de Bondy d'une expérience pilote de garde alternative**, menée au sein du centre social Daniel BALAVOINE situé en quartier ZUS de Bondy Nord.

L'action vise à permettre aux femmes, en particulier celles en parcours d'emploi et en situation monoparentale, **d'effacer l'obstacle de la garde d'enfants** dans leur démarche, grâce à des modes de garde innovants (structure d'accueil, horaires...) ; l'accueil est sur le principe du multi accueil : accueil adapté à chaque besoin sur la base de créneaux horaires librement utilisable par les usagers, pour une activité interne au centre ou externe, relatives à la recherche d'emploi.

Ainsi, dans le cadre de ce projet **le FSE contribue à favoriser le retour à l'emploi des mères bénéficiaires**, et ainsi de soutenir l'égalité des chances et de **diminuer les barrières à l'emploi inhérentes au sexe.**



Projet In'Europe **TERRITOIRES DE L'OURCQ**



Maître d'ouvrage

Ville de Bondy

Dates de réalisation

Octobre 2011 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Etude : Villes de Bondy, Romainville,
Bobigny et Noisy-le-Sec
Projet pilote : Bondy, quartier ZUS Noue Cailliet

Financement

Montant total éligible : 58 164,00 €
Montant FEDER : 23 266,00 € (40%)
Ville de Noisy-le-Sec : 2 500 €
Ville de Bobigny : 2500 €
Ville de Romainville : 2 500 €
Ville de Bondy : 27 398 €

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants : 36
Dont femmes : 36

Résultat

Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) : 60

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

GIP des Territoires de l'Ourcq
Hôtel de Ville de Bobigny
31, avenue du Président Salvador Allende
93000 BOBIGNY
Tél : 01.79.64.52.39
<http://www.est-ensemble.fr/>

Contacts (chef de file/MO)

Maria GUERRERO - Coordinatrice du GIP
maria.guerrero@est-ensemble.fr
Contact MO?

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'étude et le projet pilote alter garde d'enfants sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »



GIP des Territoires de l'Ourcq

Permanences emploi-insertion

Ce projet consiste en la **mise en place de Permanences emploi dans les quartiers prioritaires** des villes de Noisy-le-Sec et Romainville. Cette permanence constitue un accueil généralisé, de proximité, de premier accueil et d'orientation ou de réorientation sur les structures et dispositifs adéquats du public en recherche d'emploi : il s'agit de favoriser l'insertion professionnelle, l'aide à l'orientation, à la formation professionnelle, et à l'accès à l'emploi.

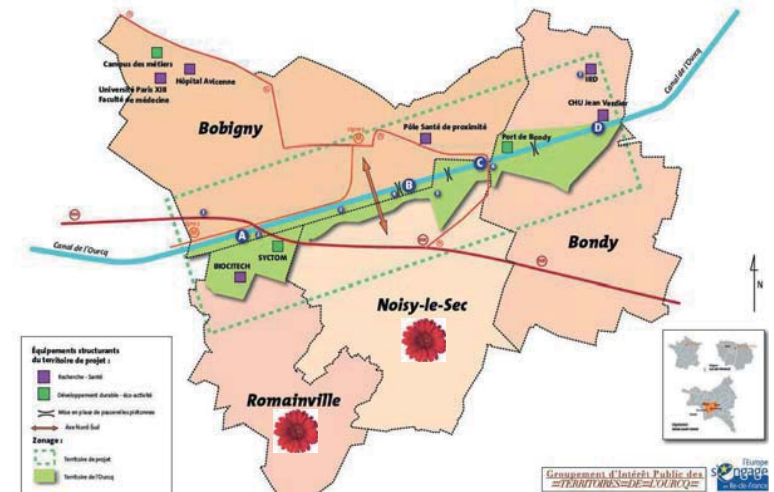
Cette action propose un **suivi individualisé du public (entretien individuel, accompagnement personnel, actions collectives d'autonomisation)**, à raison de journées ou demi-journées d'accueil du public dans un quartier différent à chaque intervention. Les Permanences emploi s'adressent exclusivement aux publics qui aujourd'hui sont hors dispositif ou n'ont pas fait la démarche de s'y inscrire ou qui ne sont plus accompagnés par les structures chargées du suivi (Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes, Projet de Ville RSA, Pôle-Emploi, ...), ou des salariés en temps partiel subit ou souhaitant démarrer une reconversion professionnelle.

Ces permanences de proximité sont tenues par une seule et même personne, qui reçoit du public pour **établir un diagnostic de la situation des individus et les orienter** vers les dispositifs, les structures, et les personnes qui vont les (ré)inscrire dans des processus d'insertion. En plus de cette fonction, la permanence emploi propose un **accompagnement pour les publics qui ne rentrent pas dans les dispositifs existants ou difficilement** tels que les femmes au foyer n'ayant jamais travaillé, les personnes s'exprimant difficilement en français, les salariés précaires. Elle permet de suppléer aux manques constatés sur le territoire (information, orientations vers tel ou tel partenaire, sans réponse) et dont les premières victimes sont les habitants résidants en ZUS ou quartiers prioritaires.

Cette permanence est proposée à l'ensemble du public noiséen et romainvillois, mais également aux villes proches appartenant au GIP de Territoires de l'Ourcq (Bobigny, Bondy, Pantin).

Ainsi, en soutenant ce projet, **le FSE s'engage en faveur de l'insertion professionnelle et de l'accès à l'emploi des personnes qui en sont exclues** et participe ainsi à favoriser l'égalité des chances ainsi que la cohésion sociale du territoire.

Projet In'Europe TERRITOIRES DE L'OURCQ



Maître d'ouvrage

Ville de Noisy-le-Sec

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Ville de Noisy-le-Sec, quartiers prioritaires de la ville
et ville de Romainville

Financement

Montant total éligible : 92 020,00 €
Montant FEDER : 46 010,00 € (50%)
Etat (ACSE) : 15 000 €
Ville de Noisy-le-Sec : 31 010 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de participants sur 2 ans : 500
Dont femmes : 250

Résultat

Taux de sortie durable de la liste des DE de plus 6 mois, 18 mois après leur inscription (en %) : 10
Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) en 2010 : 20
Taux d'accès à l'emploi ou à la formation dans les 12 mois suivant la fin de l'opération, des participants d'une mesure d'accompagnement social renforcé (en %) en 2011 : 10

Photos à compléter (*)

Coordonnées du chef de file

GIP des Territoires de l'Ourcq
Hôtel de Ville de Bobigny
31, avenue du Président Salvador Allende
93000 BOBIGNY
Tél : 01.79.64.52.39
<http://www.est-ensemble.fr/>

Contacts (chef de file/MO)

Maria GUERRERO - Coordinatrice du GIP
maria.guerrero@est-ensemble.fr
Contact MO?

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Les permanences emploi-insertion sont cofinancées par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen. »